Table des grilles – Secteur 04

C04-001	E04-027	H04-053	H04-079	E04-105	H04-131
H04-002	H04-028	C04-054	E04-080	E04-106	E04-132
C04-003	C04-029	H04-055	E04-081	C04-107	E04-133
E04-004	E04-030	E04-056	E04-082	I04-108	E04-134
H04-005	E04-031	E04-057	C04-083	C04-109	H04-135
C04-006	C04-032	H04-058	E04-084	H04-110	H04-136
H04-007	H04-033	C04-059	H04-085	H04-111	C04-137
H04-008	H04-034	C04-060	H04-086	E04-112	H04-138
C04-009	E04-035	C04-061	C04-087	E04-113	I04-139
I04-010	H04-036	E04-062	C04-088	I04-114	I04-140
C04-011	C04-037	I04-063	H04-089	H04-115	H04-141
H04-012	E04-038	E04-064	H04-090	H04-116	H04-142
E04-013	H04-039	E04-065	C04-091	E04-117	H04-143
C04-014	C04-040	E04-066	C04-092	E04-118	E04-144
H04-015	H04-041	H04-067	E04-093	E04-119	E04-145
H04-016	H04-042	H04-068	I04-094	H04-120	
H04-017	C04-043	E04-069	C04-095	C04-121	
C04-018	H04-044	H04-070	I04-096	E04-122	
E04-019	E04-045	H04-071	C04-097	H04-123	
H04-020	H04-046	H04-072	C04-098	H04-124	
E04-021	H04-047	H04-073	E04-099	C04-125	
H04-022	I04-048	C04-074	H04-100	H04-126	
H04-023	C04-049	I04-075	H04-101	H04-127	
C04-024	E04-050	C04-076	C04-102	E04-128	
H04-025	C04-051	H04-077	E04-103	C04-129	
H04-026	H04-052	E04-078	H04-104	H04-130	

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : C04-001

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation								
Commerce		C.6(1)A	C.7A	C.1(2)				
Industrie					I.2			
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X	X	X	X			
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)			200				
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/11	0/11	0/11	0/11			
En étage	min/max	2/3	2/3	2/3	2/3			
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	-	-	-			
Mode d'implantation	(I-J-C)	I-J-C	I-J-C	I-J-C	I-J-C			
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/65	0/65	0/65	0/65			
Densité	min/max	-	-	-	-			
Marges								
Avant principale	min/max (m)	0/4	0/4	0/4	0/4			
Avant secondaire	min/max (m)	0/4	0/4	0/4	0/4			
Latérale	min (m)	1,5	1,5	1,5	1,5			
Arrière	min (m)	3	3	3	3			
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	0/40	0/40	0/40	0/40			
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	-	-	-	-			
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

MISES À JOUR

CARTE DE LA ZONE

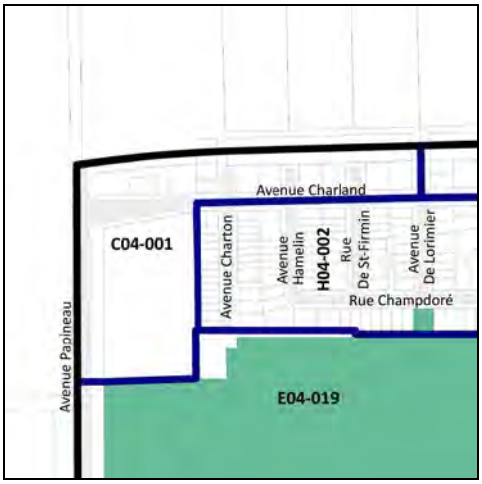

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : H04-002

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation		H.2	H.3					
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X	X					
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/9	0/9					
En étage	min/max	2/2	2/2					
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	-					
Mode d'implantation	(I-J-C)	I-J-C	I-J-C					
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/60	0/60					
Densité	min/max	-	-					
Marges								
Avant principale	min/max (m)	3/5	3/5					
Avant secondaire	min/max (m)	0/5	0/5					
Latérale	min (m)	1,5	1,5					
Arrière	min (m)	3	3					
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40	10/40					
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80	80					
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

MISES À JOUR

CARTE DE LA ZONE

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : C04-003

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation			H					
Commerce		C.2						
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)		X						
Inférieurs au RDC		X						
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux			X					
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)	200						
Distance entre deux restaurants	min (m)	25						
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/11	0/11					
En étage	min/max	2/3	2/3					
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	-					
Mode d'implantation	(I-J-C)	I-J-C	I-J-C					
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/65	0/65					
Densité	min/max	-	-					
Marges								
Avant principale	min/max (m)	1,5/5	1,5/5					
Avant secondaire	min/max (m)	0/5	0/5					
Latérale	min (m)	1,5	1,5					
Arrière	min (m)	3	3					
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/100	10/40					
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	-	80					
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

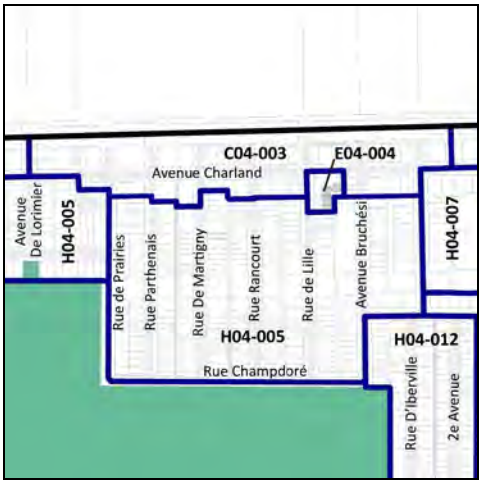

MISES À JOUR

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : E04-004

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation								
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels		E.5(1)						
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X						
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/11						
En étage	min/max	2/3						
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-						
Mode d'implantation	(I-J-C)	I-J						
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/60						
Densité	min/max	-						
Marges								
Avant principale	min/max (m)	6/						
Avant secondaire	min/max (m)	6/						
Latérale	min (m)	1,5						
Arrière	min (m)	3						
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40						
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80						
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

MISES À JOUR

***Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.**

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : H04-005

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation		H.2	H.3					
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X	X					
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/9	0/9					
En étage	min/max	2/2	2/2					
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	-					
Mode d'implantation	(I-J-C)	I-J-C	I-J-C					
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/60	0/60					
Densité	min/max	-	-					
Marges								
Avant principale	min/max (m)	2,5/5	2,5/5					
Avant secondaire	min/max (m)	0/5	0/5					
Latérale	min (m)	1,5	1,5					
Arrière	min (m)	3	3					
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40	10/40					
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80	80					
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

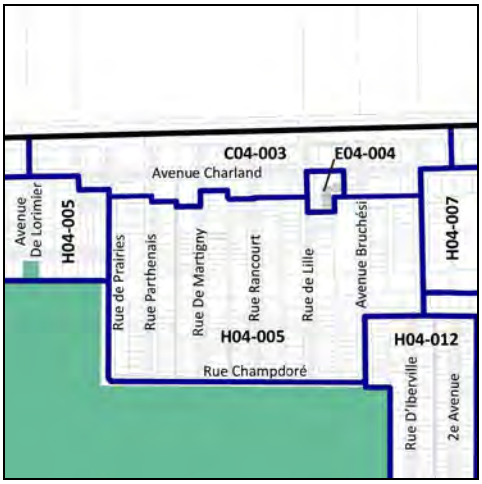

MISES À JOUR

***Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.**

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : C04-006

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation								
Commerce		C.6(1)A	C.7A	C.1(2)				
Industrie					I.2			
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X	X	X	X			
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)			200				
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/11	0/11	0/11	0/11			
En étage	min/max	1/3	1/3	1/3	1/3			
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	-	-	-			
Mode d'implantation	(I-J-C)	I-J-C	I-J-C	I-J-C	I-J-C			
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/65	0/65	0/65	0/65			
Densité	min/max	-	-	-	-			
Marges								
Avant principale	min/max (m)	1,5/4	1,5/4	1,5/4	1,5/4			
Avant secondaire	min/max (m)	0/5	0/5	0/5	0/5			
Latérale	min (m)	1,5	1,5	1,5	1,5			
Arrière	min (m)	3	3	3	3			
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40	10/40	10/40	10/40			
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	-	-	-	-			
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

MISES À JOUR

CARTE DE LA ZONE

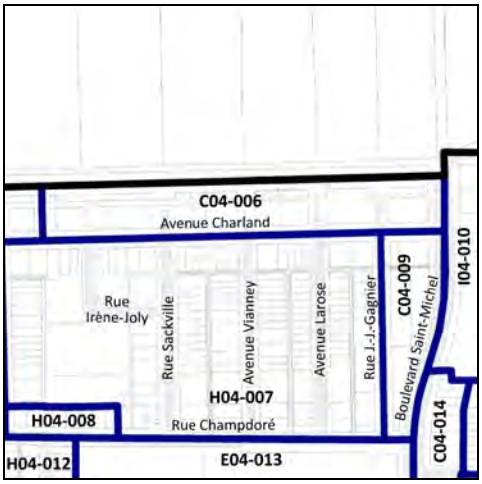

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : H04-007

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation		H.2	H.3					
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X	X					
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/9	0/9					
En étage	min/max	2/2	2/2					
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	-					
Mode d'implantation	(I-J-C)	I-J-C	I-J-C					
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/60	0/60					
Densité	min/max	-	-					
Marges								
Avant principale	min/max (m)	2,5/4,5	2,5/4,5					
Avant secondaire	min/max (m)	0/5	0/5					
Latérale	min (m)	1,5	1,5					
Arrière	min (m)	3	3					
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40	10/40					
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80	80					
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

MISES À JOUR

***Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.**

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : H04-008

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation		H.2	H.3	H.4				
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X	X	X				
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal				6				
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/12,5	0/12,5	0/12,5				
En étage	min/max	2/3	2/3	2/3				
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	-	-				
Mode d'implantation	(I-J-C)	J	J	J				
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/60	0/60	0/60				
Densité	min/max	-	-	-				
Marges								
Avant principale	min/max (m)	2,5/4,5	2,5/4,5	2,5/4,5				
Avant secondaire	min/max (m)	0/3	0/3	0/3				
Latérale	min (m)	1,5	1,5	1,5				
Arrière	min (m)	3	3	3				
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40	10/40	10/40				
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80	80	80				
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

MISES À JOUR

***Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.**

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : C04-009

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation			H					
Commerce		C.4						
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC			X					
Tous les niveaux		X						
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)	D						
Café-terrasse autorisé		X						

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/11	0/11					
En étage	min/max	3/3	3/3					
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	-					
Mode d'implantation	(I-J-C)	I-J-C	I-J-C					
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	35/85	35/85					
Densité	min/max	1/3	1/3					
Marges								
Avant principale	min/max (m)	0/5	0/5					
Avant secondaire	min/max (m)	0/5	0/5					
Latérale	min (m)	1,5	1,5					
Arrière	min (m)	3	3					
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40	10/40					
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80	80					
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

MISES À JOUR

CARTE DE LA ZONE

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : I04-010

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation								
Commerce								
Industrie		I.4B						
Équipements collectifs et institutionnels			E.7(1)					
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X	X					
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/11	0/11					
En étage	min/max	1/2	1/2					
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	-					
Mode d'implantation	(I-J-C)	I-J-C	I-J-C					
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/65	0/65					
Densité	min/max	-	-					
Marges								
Avant principale	min/max (m)	5/	5/					
Avant secondaire	min/max (m)	5/	5/					
Latérale	min (m)	1,5	1,5					
Arrière	min (m)	3	3					
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	0/40	0/40					
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	-	-					
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

MISES À JOUR

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : C04-011

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation								
Commerce		C.7B						
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels			E.7(1)					
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X	X					
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés		1						
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	7/11	7/11					
En étage	min/max	1/3	1/3					
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	-					
Mode d'implantation	(I-J-C)	I-J-C	I-J-C					
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/65	0/65					
Densité	min/max	-	-					
Marges								
Avant principale	min/max (m)	5/	5/					
Avant secondaire	min/max (m)	-	-					
Latérale	min (m)	1,5	1,5					
Arrière	min (m)	3	3					
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	0/40	0/40					
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	-	-					
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	665.37
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

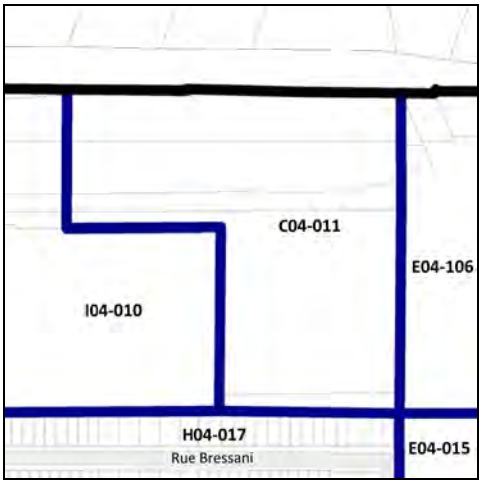

MISES À JOUR

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : H04-012

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation		H.2						
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X						
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/9						
En étage	min/max	2/2						
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-						
Mode d'implantation	(I-J-C)	J-C						
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/60						
Densité	min/max	-						
Marges								
Avant principale	min/max (m)	2,5/4,5						
Avant secondaire	min/max (m)	0/4						
Latérale	min (m)	1,5						
Arrière	min (m)	3						
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40						
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80						
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

MISES À JOUR

CARTE DE LA ZONE

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS **ZONE : E04-013**

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation								
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels		E.4(1)						
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X						
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/14,5						
En étage	min/max	2/3						
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-						
Mode d'implantation	(I-J-C)	I						
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/50						
Densité	min/max	-						
Marges								
Avant principale	min/max (m)	6/						
Avant secondaire	min/max (m)	6/						
Latérale	min (m)	1,5						
Arrière	min (m)	3						
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/100						
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80						
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

MISES À JOUR

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : C04-014

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation			H					
Commerce		C.4						
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC			X					
Tous les niveaux		X						
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)	D						
Café-terrasse autorisé		X						

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/11	0/11					
En étage	min/max	2/3	2/3					
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	-					
Mode d'implantation	(I-J-C)	C	C					
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/65	0/65					
Densité	min/max	-	-					
Marges								
Avant principale	min/max (m)	2,5/4,5	2,5/4,5					
Avant secondaire	min/max (m)	0/3	0/3					
Latérale	min (m)	1,5	1,5					
Arrière	min (m)	3	3					
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40	10/40					
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80	80					
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

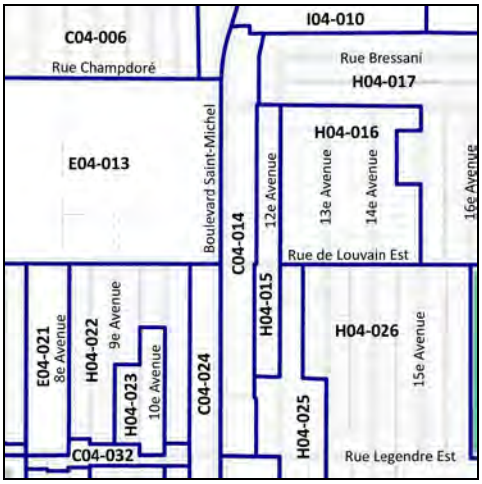

MISES À JOUR

***Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.**

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : H04-015

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation		H.2	H.3					
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X	X					
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/9	0/9					
En étage	min/max	1/2	1/2					
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	-					
Mode d'implantation	(I-J-C)	C	C					
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/60	0/60					
Densité	min/max	-	-					
Marges								
Avant principale	min/max (m)	3/4,5	3/4,5					
Avant secondaire	min/max (m)	0/3	0/3					
Latérale	min (m)	1,5	1,5					
Arrière	min (m)	3	3					
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40	10/40					
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80	80					
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

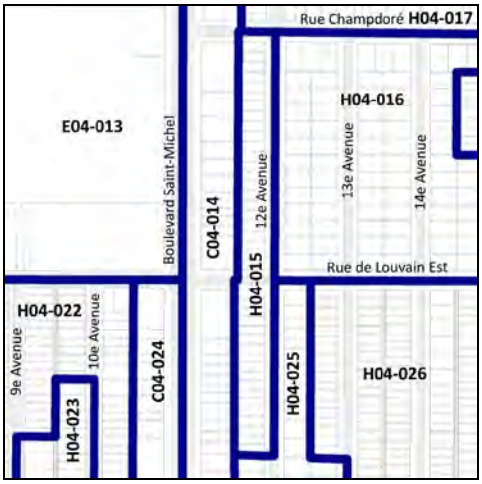

MISES À JOUR

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : H04-016

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation		H.1						
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X						
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/9						
En étage	min/max	1/1						
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-						
Mode d'implantation	(I-J-C)	I						
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/50						
Densité	min/max	-						
Marges								
Avant principale	min/max (m)	3/8						
Avant secondaire	min/max (m)	1,5/5						
Latérale	min (m)	1,5						
Arrière	min (m)	3						
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40						
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80						
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

MISES À JOUR

CARTE DE LA ZONE

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : H04-017

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation		H.2	H.3					
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X	X					
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/9	0/9					
En étage	min/max	2/2	2/2					
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	-					
Mode d'implantation	(I-J-C)	C	C					
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/60	0/60					
Densité	min/max	-	-					
Marges								
Avant principale	min/max (m)	3/5	3/5					
Avant secondaire	min/max (m)	0/3	0/3					
Latérale	min (m)	1,5	1,5					
Arrière	min (m)	3	3					
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40	10/40					
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80	80					
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

MISES À JOUR

***Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.**

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : C04-018

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation								
Commerce		C.4						
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X						
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés		33, 48, 49						
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé		X						

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	5,5/23						
En étage	min/max	1/4						
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-						
Mode d'implantation	(I-J-C)	I						
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/65						
Densité	min/max	0,2/3						
Marges								
Avant principale	min/max (m)	10/ (i)						
Avant secondaire	min/max (m)	-						
Latérale	min (m)	3						
Arrière	min (m)	2,5						
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	-						
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	-						
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	665.35
Autres dispositions particulières (i) Aucun bâtiment et aucune construction, autre qu'un sentier pour piétons et un accès véhiculaire, ne peut être érigé au-dessus du niveau du sol sur une bande de terrain de 19,0 mètres de profondeur depuis l'avenue Papineau sur 115,0 mètres de largeur depuis la limite nord de la zone 0645.	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	28
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

MISES À JOUR

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : E04-019

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation								
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels		E.1(1)						
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux								
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé		X						

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	-						
En étage	min/max	-						
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-						
Mode d'implantation	(I-J-C)	-						
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	-						
Densité	min/max	-						
Marges								
Avant principale	min/max (m)	-						
Avant secondaire	min/max (m)	-						
Latérale	min (m)	-						
Arrière	min (m)	-						
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	-						
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	-						
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

MISES À JOUR

CARTE DE LA ZONE

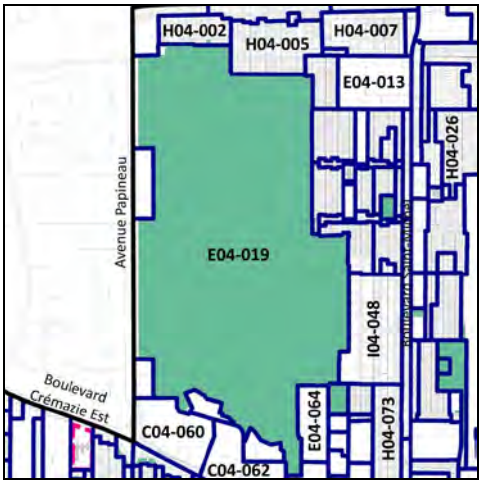

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : H04-020

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation		H.2						
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X						
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/9						
En étage	min/max	2/2						
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-						
Mode d'implantation	(I-J-C)	J-C						
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/60						
Densité	min/max	-						
Marges								
Avant principale	min/max (m)	2,5/4,5						
Avant secondaire	min/max (m)	0/4						
Latérale	min (m)	1,5						
Arrière	min (m)	3						
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40						
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80						
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

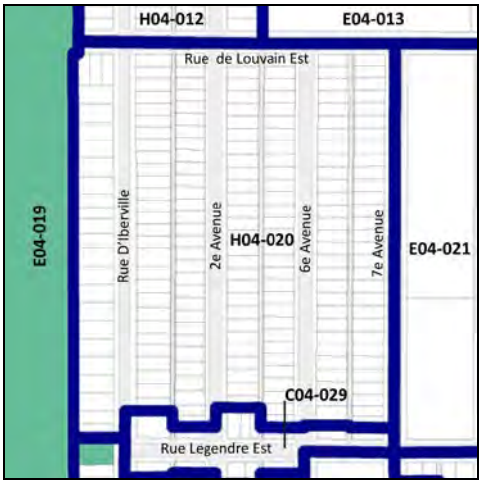

MISES À JOUR

***Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.**

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : E04-021

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation								
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels		E.4(1)						
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X						
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/14,5						
En étage	min/max	2/3						
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-						
Mode d'implantation	(I-J-C)	I						
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/35						
Densité	min/max	-						
Marges								
Avant principale	min/max (m)	3/						
Avant secondaire	min/max (m)	3/						
Latérale	min (m)	1,5						
Arrière	min (m)	3						
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40						
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80						
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

MISES À JOUR

CARTE DE LA ZONE

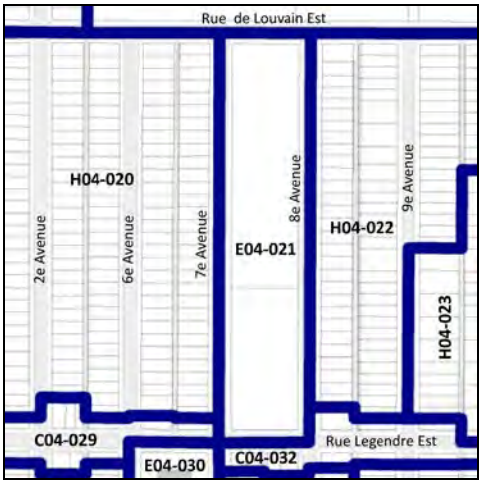

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : H04-022

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation		H.2	H.3	H.4				
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X	X	X				
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal				4				
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/9	0/9	0/9				
En étage	min/max	2/2	2/2	2/2				
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	-	-				
Mode d'implantation	(I-J-C)	C	C	C				
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/60	0/60	0/60				
Densité	min/max	-	-	-				
Marges								
Avant principale	min/max (m)	2,5/5	2,5/5	2,5/5				
Avant secondaire	min/max (m)	0/3	0/3	0/3				
Latérale	min (m)	1,5	1,5	1,5				
Arrière	min (m)	3	3	3				
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40	10/40	10/40				
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80	80	80				
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

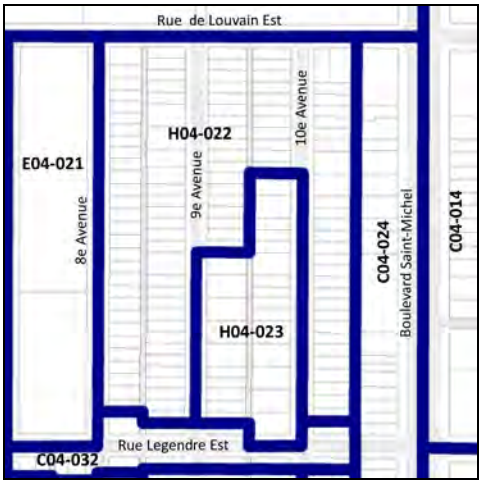

MISES À JOUR

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : H04-023

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation		H.2	H.3	H.4	H.4	H.4		
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X	X	X	X	X		
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal				4	6	8		
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/11	0/11	0/11	0/11	0/11		
En étage	min/max	2/3	2/3	2/3	2/3	2/3		
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	-	-	9	11		
Mode d'implantation	(I-J-C)	C	C	C	C	C		
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/60	0/60	0/60	0/60	0/60		
Densité	min/max	-	-	-	-	-		
Marges								
Avant principale	min/max (m)	3/4,5	3/4,5	3/4,5	3/4,5	3/4,5		
Avant secondaire	min/max (m)	0/3	0/3	0/3	0/3	0/3		
Latérale	min (m)	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5		
Arrière	min (m)	3	3	3	3	3		
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40	10/40	10/40	10/40	10/40		
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80	80	80	80	80		
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

MISES À JOUR

***Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.**

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : C04-024

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation			H					
Commerce		C.4						
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC			X					
Tous les niveaux		X						
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)	D						
Café-terrasse autorisé		X						

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/11	0/11					
En étage	min/max	3/3	3/3					
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	-					
Mode d'implantation	(I-J-C)	C	C					
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	35/85	35/85					
Densité	min/max	1/3	1/3					
Marges								
Avant principale	min/max (m)	2,5/4,5	2,5/4,5					
Avant secondaire	min/max (m)	0/3	0/3					
Latérale	min (m)	1,5	1,5					
Arrière	min (m)	3	3					
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40	10/40					
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80	80					
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

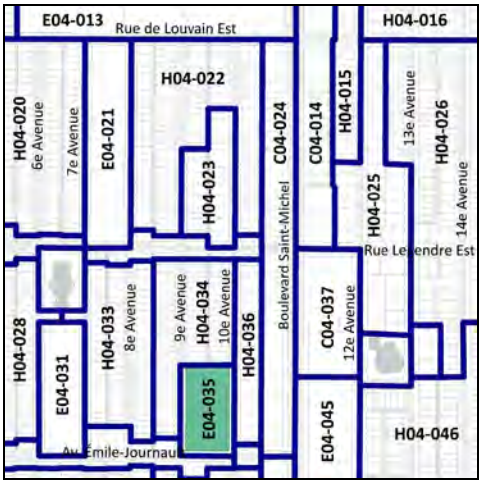

MISES À JOUR

***Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.**

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : H04-025

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation		H.1	H.2	H.3				
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X	X	X				
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/9	0/9	0/9				
En étage	min/max	1/2	1/2	1/2				
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	-	-				
Mode d'implantation	(I-J-C)	I-J	I-J	I-J				
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/60	0/60	0/60				
Densité	min/max	-	-	-				
Marges								
Avant principale	min/max (m)	3/6	3/6	3/6				
Avant secondaire	min/max (m)	0/6	0/6	0/6				
Latérale	min (m)	1,5	1,5	1,5				
Arrière	min (m)	3	3	3				
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40	10/40	10/40				
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80	80	80				
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

MISES À JOUR

CARTE DE LA ZONE

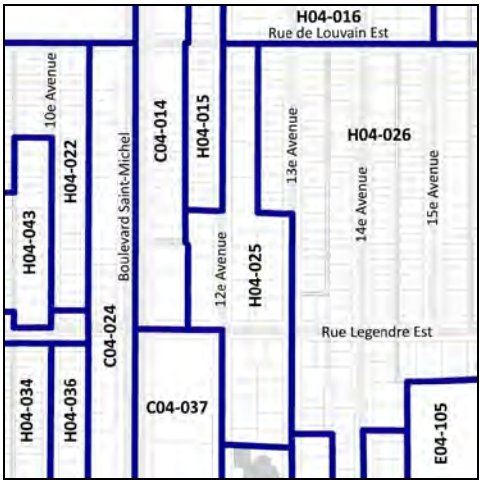

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : H04-026

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation		H.2	H.3					
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X	X					
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/9	0/9					
En étage	min/max	2/2	2/2					
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	-					
Mode d'implantation	(I-J-C)	C	C					
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/60	0/60					
Densité	min/max	-	-					
Marges								
Avant principale	min/max (m)	2,5/4,5	2,5/4,5					
Avant secondaire	min/max (m)	0/4	0/4					
Latérale	min (m)	1,5	1,5					
Arrière	min (m)	3	3					
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40	10/40					
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80	80					
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

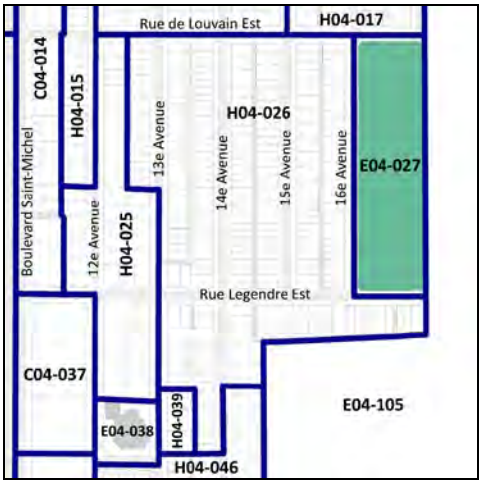

MISES À JOUR

***Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.**

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : E04-027

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation								
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels		E.1(1)						
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux								
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé		X						

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	-						
En étage	min/max	-						
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-						
Mode d'implantation	(I-J-C)	-						
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	-						
Densité	min/max	-						
Marges								
Avant principale	min/max (m)	-						
Avant secondaire	min/max (m)	-						
Latérale	min (m)	-						
Arrière	min (m)	-						
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	-						
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	-						
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

MISES À JOUR

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : H04-028

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation		H.2						
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X						
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/9						
En étage	min/max	2/2						
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-						
Mode d'implantation	(I-J-C)	J-C						
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/60						
Densité	min/max	-						
Marges								
Avant principale	min/max (m)	2,5/4,5						
Avant secondaire	min/max (m)	0/4						
Latérale	min (m)	1,5						
Arrière	min (m)	3						
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40						
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80						
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

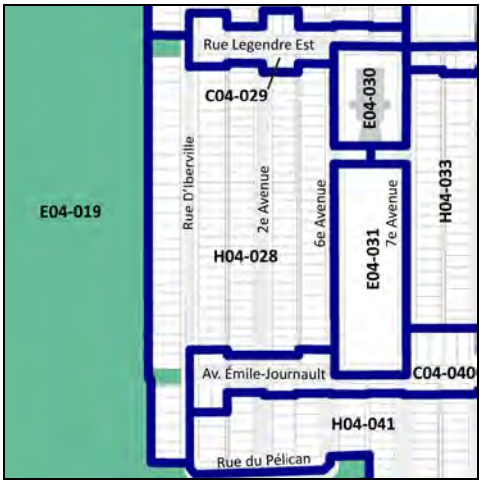

MISES À JOUR

***Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.**

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : C04-029

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation			H.2	H.3				
Commerce		C.1(1)						
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)		X						
Inférieurs au RDC		X						
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux			X	X				
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)	100						
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/9	0/9	0/9				
En étage	min/max	2/2	2/2	2/2				
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	-	-				
Mode d'implantation	(I-J-C)	C	C	C				
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/65	0/65	0/65				
Densité	min/max	-	-	-				
Marges								
Avant principale	min/max (m)	0/4	0/4	0/4				
Avant secondaire	min/max (m)	0/4	0/4	0/4				
Latérale	min (m)	1,5	1,5	1,5				
Arrière	min (m)	3	3	3				
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/100	10/40	10/40				
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	-	80	80				
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

MISES À JOUR

CARTE DE LA ZONE

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : E04-030

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation								
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels		E.5(1)						
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X						
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/16						
En étage	min/max	2/2						
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-						
Mode d'implantation	(I-J-C)	I						
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/35						
Densité	min/max	-						
Marges								
Avant principale	min/max (m)	4/						
Avant secondaire	min/max (m)	4/						
Latérale	min (m)	1,5						
Arrière	min (m)	3						
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40						
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80						
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

MISES À JOUR

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : E04-031

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation								
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels		E.4(1)						
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X						
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/14,5						
En étage	min/max	2/3						
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-						
Mode d'implantation	(I-J-C)	I						
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/35						
Densité	min/max	-						
Marges								
Avant principale	min/max (m)	3/						
Avant secondaire	min/max (m)	3/						
Latérale	min (m)	1,5						
Arrière	min (m)	3						
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/100						
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80						
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

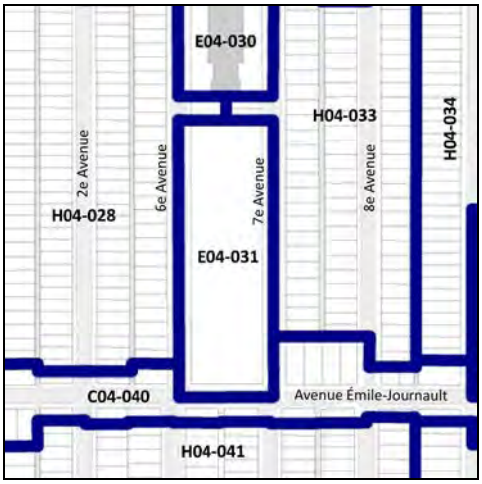

MISES À JOUR

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : C04-032

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation			H.2	H.3				
Commerce		C.1(1)						
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)		X						
Inférieurs au RDC		X						
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux			X	X				
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)	100						
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/9	0/9	0/9				
En étage	min/max	2/2	2/2	2/2				
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	-	-				
Mode d'implantation	(I-J-C)	C	C	C				
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/65	0/65	0/65				
Densité	min/max	-	-	-				
Marges								
Avant principale	min/max (m)	0/5	0/5	0/5				
Avant secondaire	min/max (m)	0/3	0/3	0/3				
Latérale	min (m)	1,5	1,5	1,5				
Arrière	min (m)	3	3	3				
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/100	10/40	10/40				
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	-	80	80				
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

MISES À JOUR

***Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.**

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : H04-033

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation		H.2						
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X						
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/9						
En étage	min/max	2/2						
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-						
Mode d'implantation	(I-J-C)	C						
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/60						
Densité	min/max	-						
Marges								
Avant principale	min/max (m)	2,5/3,5						
Avant secondaire	min/max (m)	-						
Latérale	min (m)	1,5						
Arrière	min (m)	3						
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40						
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80						
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

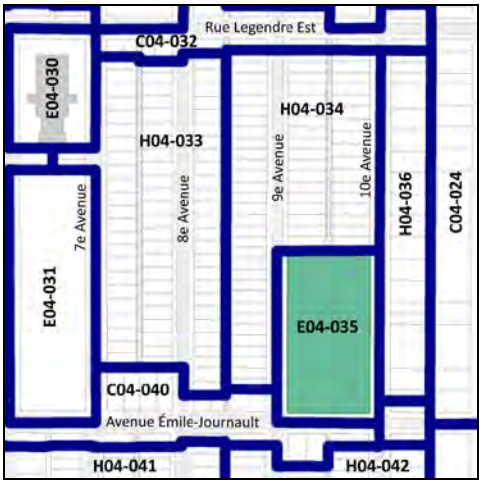

MISES À JOUR

***Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.**

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : H04-034

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation		H.2						
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X						
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/9						
En étage	min/max	2/2						
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-						
Mode d'implantation	(I-J-C)	C						
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/60						
Densité	min/max	-						
Marges								
Avant principale	min/max (m)	4/4,5						
Avant secondaire	min/max (m)	0/3						
Latérale	min (m)	1,5						
Arrière	min (m)	3						
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40						
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80						
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

MISES À JOUR

CARTE DE LA ZONE

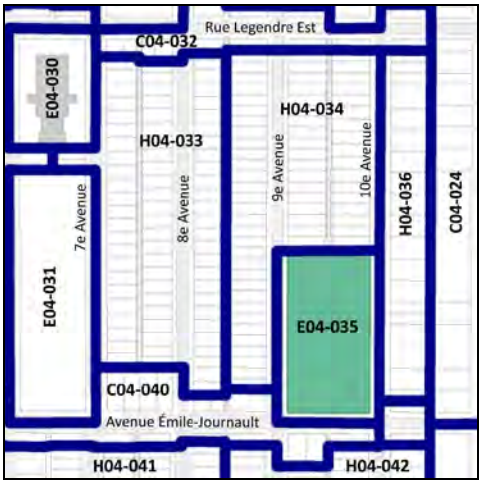

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : E04-035

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation								
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels		E.1(1)						
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux								
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé		X						

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	-						
En étage	min/max	-						
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-						
Mode d'implantation	(I-J-C)	-						
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	-						
Densité	min/max	-						
Marges								
Avant principale	min/max (m)	-						
Avant secondaire	min/max (m)	-						
Latérale	min (m)	-						
Arrière	min (m)	-						
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	-						
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	-						
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

MISES À JOUR

CARTE DE LA ZONE

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : H04-036

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation		H.2						
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X						
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/11						
En étage	min/max	2/3						
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-						
Mode d'implantation	(I-J-C)	C						
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/60						
Densité	min/max	-						
Marges								
Avant principale	min/max (m)	2,5/3,5						
Avant secondaire	min/max (m)	-						
Latérale	min (m)	1,5						
Arrière	min (m)	3						
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40						
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80						
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

MISES À JOUR

CARTE DE LA ZONE

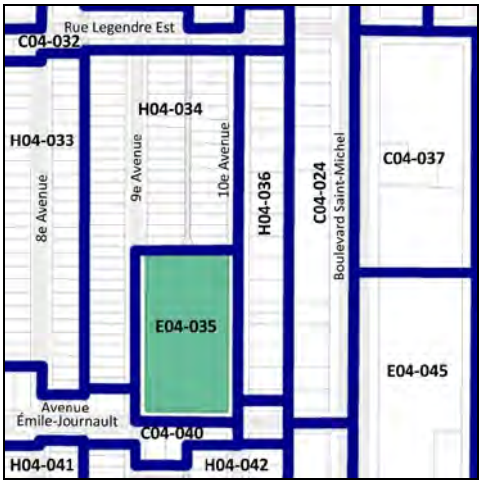

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : C04-037

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation			H					
Commerce		C.4						
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X	X					
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)	D						
Café-terrasse autorisé		X						

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/11	0/11					
En étage	min/max	2/3	2/3					
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	-					
Mode d'implantation	(I-J-C)	I-J	I-J					
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/65	0/65					
Densité	min/max	-	-					
Marges								
Avant principale	min/max (m)	3/5	3/5					
Avant secondaire	min/max (m)	0/5	0/5					
Latérale	min (m)	1,5	1,5					
Arrière	min (m)	3	3					
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40	10/40					
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80	80					
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

MISES À JOUR

CARTE DE LA ZONE

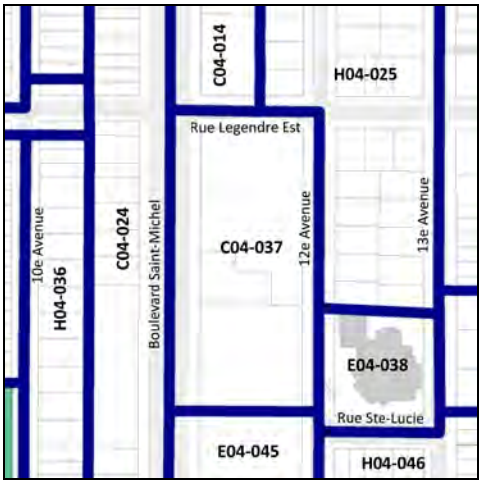

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : E04-038

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation								
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels		E.5(1)						
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X						
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/11						
En étage	min/max	2/3						
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-						
Mode d'implantation	(I-J-C)	I						
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/60						
Densité	min/max	-						
Marges								
Avant principale	min/max (m)	2/						
Avant secondaire	min/max (m)	1/						
Latérale	min (m)	1,5						
Arrière	min (m)	3						
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40						
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80						
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

MISES À JOUR

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : H04-039

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation		H.2	H.3					
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X	X					
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/11	0/11					
En étage	min/max	2/3	2/3					
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	-					
Mode d'implantation	(I-J-C)	I-J	I-J					
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/60	0/60					
Densité	min/max	-	-					
Marges								
Avant principale	min/max (m)	3/4	3/4					
Avant secondaire	min/max (m)	0/3	0/3					
Latérale	min (m)	1,5	1,5					
Arrière	min (m)	3	3					
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40	10/40					
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80	80					
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

MISES À JOUR

CARTE DE LA ZONE

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : C04-040

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation			H.2	H.3	H.4	H.4	H.4	
Commerce		C.1(1)						
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)		X						
Inférieurs au RDC		X						
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux			X	X	X	X	X	
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal					4	6	8	
Superficie des usages spécifiques	max (m2)	100						
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/9	0/9	0/9	0/9	0/9	0/9	
En étage	min/max	2/2	2/2	2/2	2/2	2/2	2/2	
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	-	-	-	9	11	
Mode d'implantation	(I-J-C)	C	C	C	C	C	C	
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/65	0/65	0/65	0/65	0/65	0/65	
Densité	min/max	-	-	-	-	-	-	
Marges								
Avant principale	min/max (m)	1,5/4,5	1,5/4,5	1,5/4,5	1,5/4,5	1,5/4,5	1,5/4,5	
Avant secondaire	min/max (m)	0/3	0/3	0/3	0/3	0/3	0/3	
Latérale	min (m)	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	
Arrière	min (m)	3	3	3	3	3	3	
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/100	10/40	10/40	10/40	10/40	10/40	
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	-	80	80	80	80	80	
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

MISES À JOUR

CARTE DE LA ZONE

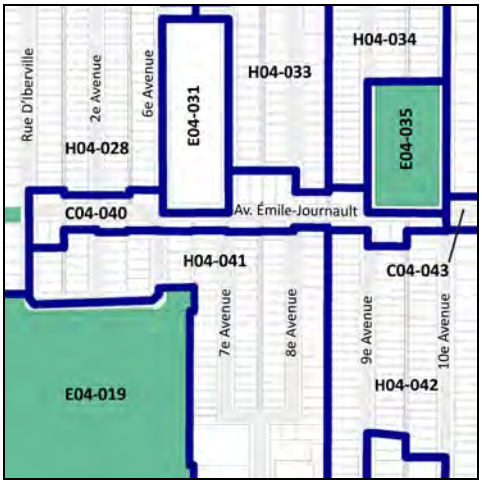

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : H04-041

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation		H.2						
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X						
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/9						
En étage	min/max	2/2						
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-						
Mode d'implantation	(I-J-C)	C						
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/60						
Densité	min/max	-						
Marges								
Avant principale	min/max (m)	2,5/4,5						
Avant secondaire	min/max (m)	0/3						
Latérale	min (m)	1,5						
Arrière	min (m)	3						
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40						
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80						
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

MISES À JOUR

***Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.**

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : H04-042

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation		H.1	H.2					
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X	X					
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/9	0/9					
En étage	min/max	1/2	1/2					
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	-					
Mode d'implantation	(I-J-C)	C	C					
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/60	0/60					
Densité	min/max	-	-					
Marges								
Avant principale	min/max (m)	3,5/5	3,5/5					
Avant secondaire	min/max (m)	0/3	0/3					
Latérale	min (m)	1,5	1,5					
Arrière	min (m)	3	3					
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40	10/40					
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80	80					
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

MISES À JOUR

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : C04-043

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation			H.2	H.3	H.4	H.4	H.4	
Commerce		C.1(1)						
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)		X						
Inférieurs au RDC		X						
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux			X	X	X	X	X	
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal					4	6	8	
Superficie des usages spécifiques	max (m2)	100						
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/11	0/11	0/11	0/11	0/11	0/11	
En étage	min/max	2/3	2/3	2/3	2/3	2/3	2/3	
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	-	-	-	9	11	
Mode d'implantation	(I-J-C)	C	C	C	C	C	C	
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/65	0/65	0/65	0/65	0/65	0/65	
Densité	min/max	-	-	-	-	-	-	
Marges								
Avant principale	min/max (m)	1,5/4,5	1,5/4,5	1,5/4,5	1,5/4,5	1,5/4,5	1,5/4,5	
Avant secondaire	min/max (m)	0/3	0/3	0/3	0/3	0/3	0/3	
Latérale	min (m)	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	
Arrière	min (m)	3	3	3	3	3	3	
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/100	10/40	10/40	10/40	10/40	10/40	
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	-	80	80	80	80	80	
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

MISES À JOUR

CARTE DE LA ZONE

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : H04-044

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation		H.2	H.3	H.4	H.4	H.4		
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X	X	X	X	X		
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal				4	6	8		
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/11	0/11	0/11	0/11	0/11		
En étage	min/max	2/3	2/3	2/3	2/3	2/3		
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	-	-	9	11		
Mode d'implantation	(I-J-C)	C	C	C	C	C		
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/60	0/60	0/60	0/60	0/60		
Densité	min/max	-	-	-	-	-		
Marges								
Avant principale	min/max (m)	3/4,5	3/4,5	3/4,5	3/4,5	3/4,5		
Avant secondaire	min/max (m)	0/4	0/4	0/4	0/4	0/4		
Latérale	min (m)	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5		
Arrière	min (m)	3	3	3	3	3		
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40	10/40	10/40	10/40	10/40		
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80	80	80	80	80		
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

MISES À JOUR

CARTE DE LA ZONE

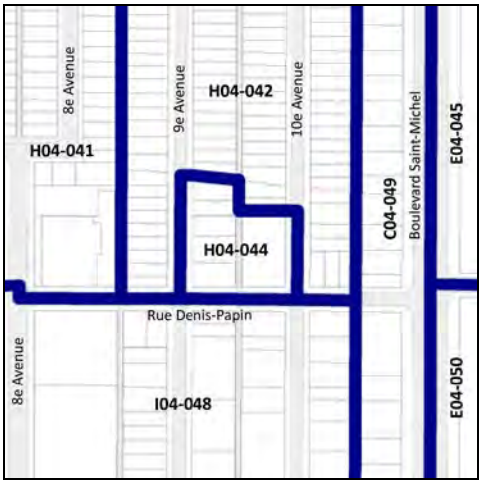

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : E04-045

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation								
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels		E.4(1)						
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X						
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/14,5						
En étage	min/max	2/3						
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-						
Mode d'implantation	(I-J-C)	I						
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/50						
Densité	min/max	-						
Marges								
Avant principale	min/max (m)	2,5/						
Avant secondaire	min/max (m)	5/						
Latérale	min (m)	1,5						
Arrière	min (m)	3						
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/100						
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80						
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

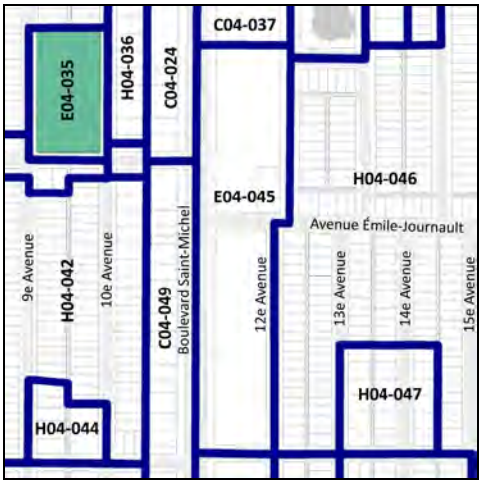

MISES À JOUR

***Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.**

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : H04-046

046Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation		H.2						
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X						
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/9						
En étage	min/max	2/2						
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-						
Mode d'implantation	(I-J-C)	C						
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/60						
Densité	min/max	-						
Marges								
Avant principale	min/max (m)	2,5/4,5						
Avant secondaire	min/max (m)	0/3,5						
Latérale	min (m)	1,5						
Arrière	min (m)	3						
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40						
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80						
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

MISES À JOUR

CARTE DE LA ZONE

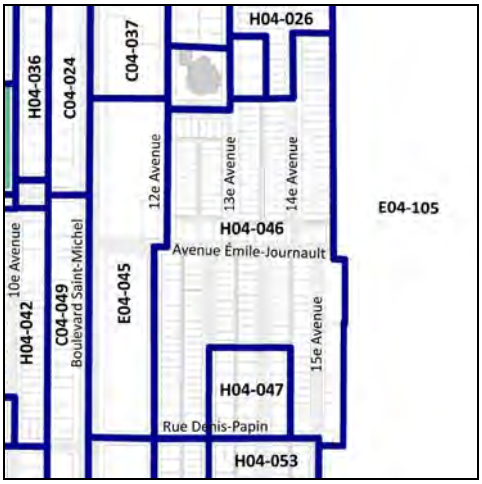

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : H04-047

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation		H.2	H.3	H.4	H.4	H.4		
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X	X	X	X	X		
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal				4	6	8		
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/11	0/11	0/11	0/11	0/11		
En étage	min/max	2/3	2/3	2/3	2/3	2/3		
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	-	-	9	11		
Mode d'implantation	(I-J-C)	C	C	C	C	C		
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/60	0/60	0/60	0/60	0/60		
Densité	min/max	-	-	-	-	-		
Marges								
Avant principale	min/max (m)	2,5/3,5	2,5/3,5	2,5/3,5	2,5/3,5	2,5/3,5		
Avant secondaire	min/max (m)	-	-	-	-	-		
Latérale	min (m)	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5		
Arrière	min (m)	3	3	3	3	3		
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40	10/40	10/40	10/40	10/40		
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80	80	80	80	80		
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

MISES À JOUR

CARTE DE LA ZONE

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : I04-048

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation								
Commerce			C.6(2)B	C.7B	C.1(2)			
Industrie		I.2						
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X	X	X	X			
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)				200			
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé					X			

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	4/11	4/11	4/11	4/11			
En étage	min/max	1/2	1/2	1/2	1/2			
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	-	-	-			
Mode d'implantation	(I-J-C)	I-J	I-J	I-J	I-J			
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/65	0/65	0/65	0/65			
Densité	min/max	0,2/1,5	0,2/1,5	0,2/1,5	0,2/1,5			
Marges								
Avant principale	min/max (m)	3/5	3/5	3/5	3/5			
Avant secondaire	min/max (m)	0/4	0/4	0/4	0/4			
Latérale	min (m)	1,5	1,5	1,5	1,5			
Arrière	min (m)	3	3	3	3			
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40	10/40	10/40	10/40			
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	-	-	-	-			
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	632
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

MISES À JOUR

CARTE DE LA ZONE

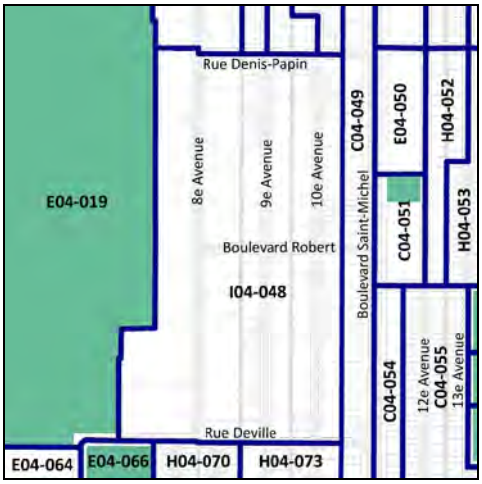

***Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.**

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : C04-049

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation			H					
Commerce		C.2						
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)		X						
Inférieurs au RDC		X						
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)	X						
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux			X					
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)	200						
Distance entre deux restaurants	min (m)	25						
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé		X						

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/11	0/11					
En étage	min/max	2/3	2/3					
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	-					
Mode d'implantation	(I-J-C)	J-C	J-C					
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/65	0/65					
Densité	min/max	-	-					
Marges								
Avant principale	min/max (m)	2,5/5	2,5/5					
Avant secondaire	min/max (m)	0/3	0/3					
Latérale	min (m)	1,5	1,5					
Arrière	min (m)	3	3					
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40	10/40					
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80	80					
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

MISES À JOUR

CARTE DE LA ZONE

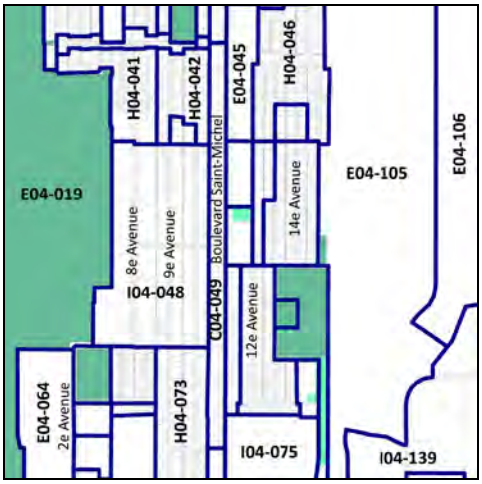

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : E04-050

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation								
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels		E.4(3)						
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X						
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/14,5						
En étage	min/max	2/3						
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-						
Mode d'implantation	(I-J-C)	I						
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/50						
Densité	min/max	-						
Marges								
Avant principale	min/max (m)	4/						
Avant secondaire	min/max (m)	4/						
Latérale	min (m)	1,5						
Arrière	min (m)	3						
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/100						
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80						
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

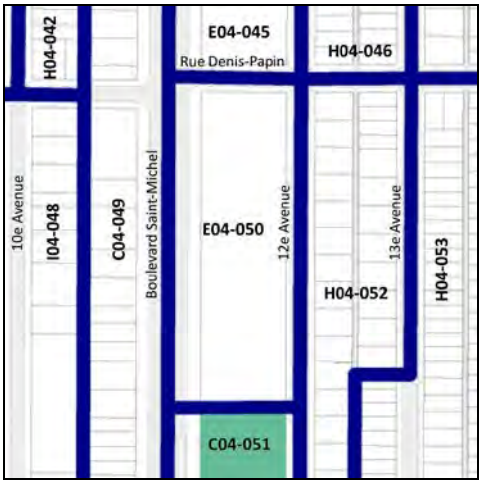

MISES À JOUR

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : C04-051

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation			H					
Commerce		C.2						
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)		X						
Inférieurs au RDC		X						
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)	X						
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux			X					
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)	200						
Distance entre deux restaurants	min (m)	25						
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé		X						

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/11	0/11					
En étage	min/max	2/3	2/3					
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	-					
Mode d'implantation	(I-J-C)	I-J	I-J					
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/65	0/65					
Densité	min/max	-	-					
Marges								
Avant principale	min/max (m)	3/4,5	3/4,5					
Avant secondaire	min/max (m)	0/4	0/4					
Latérale	min (m)	1,5	1,5					
Arrière	min (m)	3	3					
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40	10/40					
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80	80					
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

MISES À JOUR

CARTE DE LA ZONE

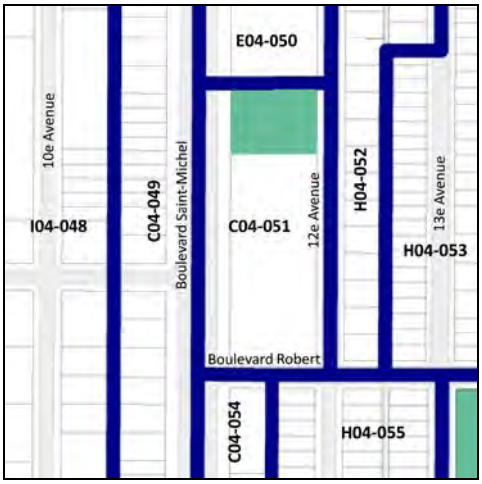

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : H04-052

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation		H.2	H.3	H.4	H.4	H.4		
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X	X	X	X	X		
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal				4	6	8		
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/11	0/11	0/11	0/11	0/11		
En étage	min/max	2/3	2/3	2/3	2/3	2/3		
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	-	-	9	11		
Mode d'implantation	(I-J-C)	C	C	C	C	C		
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/60	0/60	0/60	0/60	0/60		
Densité	min/max	-	-	-	-	-		
Marges								
Avant principale	min/max (m)	2,5/3,5	2,5/3,5	2,5/3,5	2,5/3,5	2,5/3,5		
Avant secondaire	min/max (m)	0/3,5	0/3,5	0/3,5	0/3,5	0/3,5		
Latérale	min (m)	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5		
Arrière	min (m)	3	3	3	3	3		
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40	10/40	10/40	10/40	10/40		
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80	80	80	80	80		
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

MISES À JOUR

CARTE DE LA ZONE

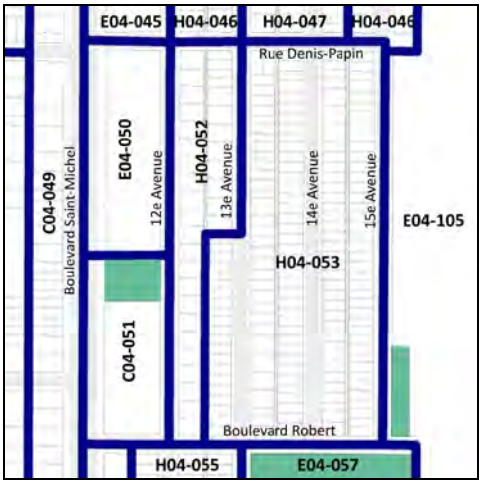

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : H04-053

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation		H.2						
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X						
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/9						
En étage	min/max	2/2						
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-						
Mode d'implantation	(I-J-C)	C						
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/60						
Densité	min/max	-						
Marges								
Avant principale	min/max (m)	2,5/4						
Avant secondaire	min/max (m)	0/3,5						
Latérale	min (m)	1,5						
Arrière	min (m)	3						
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40						
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80						
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

MISES À JOUR

CARTE DE LA ZONE

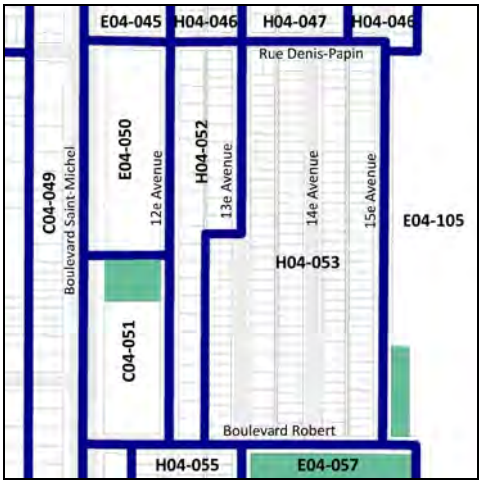

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : C04-054

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation			H					
Commerce		C.2						
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)		X						
Inférieurs au RDC		X						
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)	X						
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux			X					
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)	200						
Distance entre deux restaurants	min (m)	25						
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé		X						

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/9	0/9					
En étage	min/max	2/2	2/2					
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	-					
Mode d'implantation	(I-J-C)	C	C					
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/60	0/60					
Densité	min/max	-	-					
Marges								
Avant principale	min/max (m)	3/4,5	3/4,5					
Avant secondaire	min/max (m)	0/4	0/4					
Latérale	min (m)	1,5	1,5					
Arrière	min (m)	3	3					
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40	10/40					
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80	80					
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

MISES À JOUR

CARTE DE LA ZONE

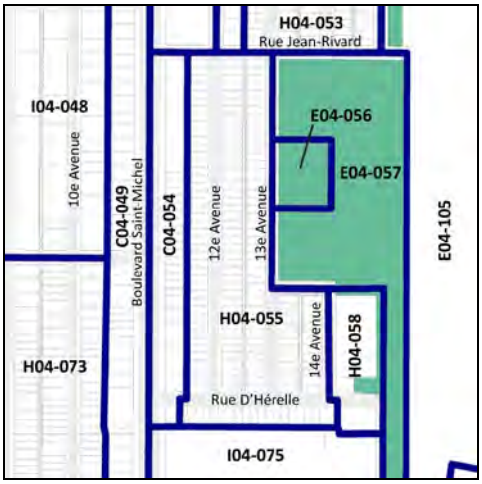

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : H04-055

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation		H.2						
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X						
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/9						
En étage	min/max	2/2						
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-						
Mode d'implantation	(I-J-C)	C						
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/60						
Densité	min/max	-						
Marges								
Avant principale	min/max (m)	2,5/3,5						
Avant secondaire	min/max (m)	0/4						
Latérale	min (m)	1,5						
Arrière	min (m)	3						
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40						
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80						
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

MISES À JOUR

CARTE DE LA ZONE

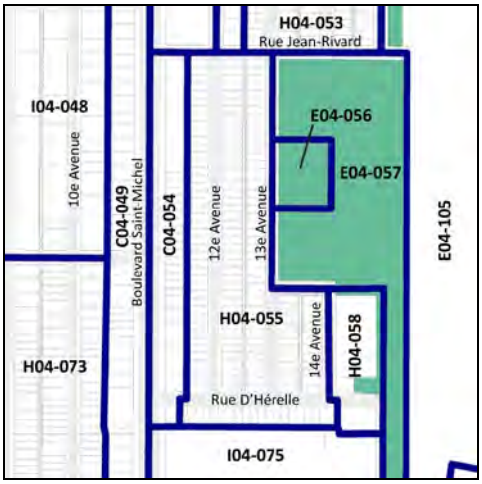

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : E04-056

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation								
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels		E.1(1)	E.2(1)					
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux			X					
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé		X	X					

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	-	0/11					
En étage	min/max	-	2/3					
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	-					
Mode d'implantation	(I-J-C)	-	I					
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	-	0/65					
Densité	min/max	-	-					
Marges								
Avant principale	min/max (m)	-	5/					
Avant secondaire	min/max (m)	-	-					
Latérale	min (m)	-	1,5					
Arrière	min (m)	-	3					
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	-	10/40					
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	-	80					
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

MISES À JOUR

***Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.**

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : E04-057

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation								
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels		E.1(1)						
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux								
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé		X						

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	-						
En étage	min/max	-						
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-						
Mode d'implantation	(I-J-C)	-						
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	-						
Densité	min/max	-						
Marges								
Avant principale	min/max (m)	-						
Avant secondaire	min/max (m)	-						
Latérale	min (m)	-						
Arrière	min (m)	-						
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	-						
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	-						
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

MISES À JOUR

CARTE DE LA ZONE

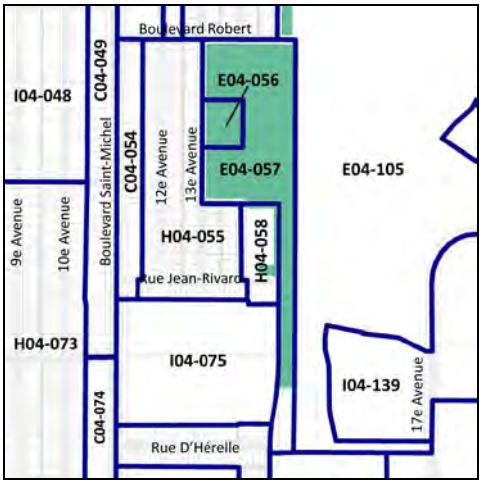

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : H04-058

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation		H.2	H.3	H.4	H.4	H.4	H.5	
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X	X	X	X	X	X	
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal				4	6	8	12	
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/12,5	0/12,5	0/12,5	0/12,5	0/12,5	0/12,5	
En étage	min/max	2/3	2/3	2/3	2/3	2/3	2/3	
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	-	-	9	11	16	
Mode d'implantation	(I-J-C)	I-J-C	I-J-C	I-J-C	I-J-C	I-J-C	I-J-C	
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/60	0/60	0/60	0/60	0/60	0/60	
Densité	min/max	-	-	-	-	-	-	
Marges								
Avant principale	min/max (m)	3,5/4,5	3,5/4,5	3,5/4,5	3,5/4,5	3,5/4,5	3,5/4,5	
Avant secondaire	min/max (m)	0/4	0/4	0/4	0/4	0/4	0/4	
Latérale	min (m)	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	
Arrière	min (m)	3	3	3	3	3	3	
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40	10/40	10/40	10/40	10/40	10/40	
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80	80	80	80	80	80	
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

MISES À JOUR

***Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.**

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : C04-059

Catégories d'usages autorisées		Principal				
Habitation						
Commerce		C.4	C.6(1)A			
Industrie						
Équipements collectifs et institutionnels						
Niveaux de bâtiment autorisés						
Rez-de-chaussée (RDC)						
Inférieurs au RDC						
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)					
Tous sauf le RDC						
Tous les niveaux		X	X			
Autres exigences particulières						
Usages uniquement autorisés			11 (ii)			
Usages exclus		44,44.1, 46, 51, 52 (i)				
Nombre de logements maximal						
Superficie des usages spécifiques	max (m2)					
Distance entre deux restaurants	min (m)					
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)					
Café-terrasse autorisé		X				

CADRE BÂTI

Hauteur						
En mètre	min/max (m)	0/12,5	0/12,5			
En étage	min/max	2/3	2/3			
Implantation et densité						
Largeur du terrain	min (m)	-	-			
Mode d'implantation	(I-J-C)	I	I			
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/50	0/50			
Densité	min/max	-	-			
Marges						
Avant principale	min/max (m)	12,5/14,5	12,5/14,5			
Avant secondaire	min/max (m)	-	-			
Latérale	min (m)	1,5	1,5			
Arrière	min (m)	3	3			
Apparence d'un bâtiment						
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/100	10/100			
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80	80			
Patrimoine						
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-				

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	665.5
Autres dispositions particulières (i) les usages de la famille équipements collectifs et institutionnels école primaire et préscolaire et école secondaire sont également exclus. (ii) Autorisé exclusivement à l'intérieur d'un établissement occupé par l'usage « véhicules automobiles (location et vente) »	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	18
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

MISES À JOUR

***Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.**

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : C04-060

Catégories d'usages autorisées	Principal					
Habitation						
Commerce	C.4	C.6(1)A				
Industrie						
Équipements collectifs et institutionnels						
Niveaux de bâtiment autorisés						
Rez-de-chaussée (RDC)						
Inférieurs au RDC						
Immédiatement supérieur au RDC (2e étage)						
Tous sauf le RDC						
Tous les niveaux	X	X				
Autres exigences particulières						
Usages uniquement autorisés		11 (ii)				
Usages exclus	44,44.1, 46, 51, 52 (i)					
Nombre de logements maximal						
Superficie des usages spécifiques max (m2)						
Distance entre deux restaurants min (m)						
Catégorie de débit de boissons alcooliques (A-B-C-D-E)						
Café-terrasse autorisé	X					

CADRE BÂTI

Hauteur							
En mètre	min/max (m)	5,5/23	5,5/23				
En étage	min/max	1/4	1/4				
Implantation et densité							
Largeur du terrain	min (m)	-	-				
Mode d'implantation	(I-J-C)	I	I				
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/50	0/50				
Densité	min/max	-	-				
Marges							
Avant principale	min/max (m)	10/	10/				
Avant secondaire	min/max (m)	6/	6/				
Latérale	min (m)	3	1,5				
Arrière	min (m)	4	3				
Apparence d'un bâtiment							
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/100	10/100				
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80	80				
Patrimoine							
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-					

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	665.5
Autres dispositions particulières (i) les usages de la famille équipements collectifs et institutionnels école primaire et préscolaire et école secondaire sont également exclus. (ii) L'usage « véhicules automobiles (réparation et entretien) est autorisé exclusivement à l'intérieur d'un établissement occupé par l'usage « pièces, accessoires d'automobiles (vente) » et « quincaillerie » de plus 10 000 mètres carrés. L'usage « lave-auto automatique ») est autorisé exclusivement à l'intérieur d'un point de vente de carburant.	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	18
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

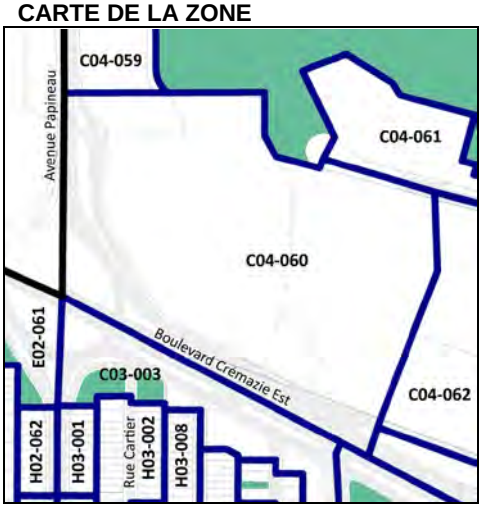

MISES À JOUR

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : C04-061

Catégories d'usages autorisées		Principal					
Habitation							
Commerce		C.4	C.6(1)A				
Industrie							
Équipements collectifs et institutionnels							
Niveaux de bâtiment autorisés							
Rez-de-chaussée (RDC)							
Inférieurs au RDC							
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)						
Tous sauf le RDC							
Tous les niveaux		X	X				
Autres exigences particulières							
Usages uniquement autorisés			11				
Usages exclus							
Nombre de logements maximal							
Superficie des usages spécifiques	max (m2)						
Distance entre deux restaurants	min (m)						
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)	D					
Café-terrasse autorisé		X					

CADRE BÂTI

Hauteur							
En mètre	min/max (m)	9/23	9/23				
En étage	min/max	1/4	1/4				
Implantation et densité							
Largeur du terrain	min (m)	-	-				
Mode d'implantation	(I-J-C)	I	I				
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/50	0/50				
Densité	min/max	0/3	0/3				
Marges							
Avant principale	min/max (m)	4/	4/				
Avant secondaire	min/max (m)	-	-				
Latérale	min (m)	3	3				
Arrière	min (m)	4	4				
Apparence d'un bâtiment							
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/100	10/100				
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80	80				
Patrimoine							
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-					

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

MISES À JOUR

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : E04-062

Catégories d'usages autorisées		Principal				
Habitation						
Commerce				C.4		
Industrie						
Équipements collectifs et institutionnels		E.1(1)(2)(3)	E.4(4)		E.4(2)	
Niveaux de bâtiment autorisés						
Rez-de-chaussée (RDC)						
Inférieurs au RDC						
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)					
Tous sauf le RDC						
Tous les niveaux				X		
Autres exigences particulières						
Usages uniquement autorisés				7,8, 28, 33, 35, 42	5	
Usages exclus						
Nombre de logements maximal						
Superficie des usages spécifiques	max (m2)					
Distance entre deux restaurants	min (m)					
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)					
Café-terrasse autorisé		X	X	X	X	

CADRE BÂTI

Hauteur						
En mètre	min/max (m)	-	0/23	0/23	0/23	
En étage	min/max	-	1/4	1/4	1/4	
Implantation et densité						
Largeur du terrain	min (m)	-	-	-	-	
Mode d'implantation	(I-J-C)	-	I	I	I	
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	-	0/50	0/50	0/50	
Densité	min/max	-	-	-	-	
Marges						
Avant principale	min/max (m)	-	6/	6/	6/	
Avant secondaire	min/max (m)	-	5/	5/	5/	
Latérale	min (m)	-	3	3	3	
Arrière	min (m)	-	4	4	4	
Apparence d'un bâtiment						
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	-	10/100	10/100	10/100	
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	-	-	-	-	
Patrimoine						
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-				

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	18
PAE	-

MISES À JOUR

CARTE DE LA ZONE

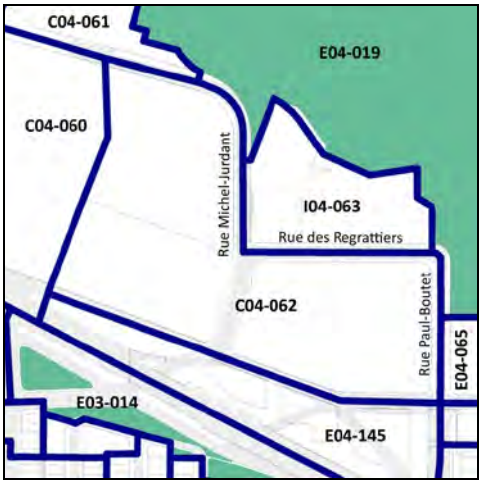

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : I04-063

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation								
Commerce			C.1(2)					
Industrie		I.3(4)						
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X	X					
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	9/23	9/23					
En étage	min/max	1/4	1/4					
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	-					
Mode d'implantation	(I-J-C)	I	I					
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/50	0/50					
Densité	min/max	-	-					
Marges								
Avant principale	min/max (m)	3/	3/					
Avant secondaire	min/max (m)	3/	3/					
Latérale	min (m)	3	3					
Arrière	min (m)	4	4					
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40	10/40					
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	-	-					
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

MISES À JOUR

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : E04-064

Catégories d'usages autorisées		Principal				
Habitation						
Commerce				C.4		
Industrie						
Équipements collectifs et institutionnels		E.1(1)(2)(3)	E.4(4)		E.4(2)	
Niveaux de bâtiment autorisés						
Rez-de-chaussée (RDC)						
Inférieurs au RDC						
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)					
Tous sauf le RDC						
Tous les niveaux				X		
Autres exigences particulières						
Usages uniquement autorisés				7,8, 28, 33, 35, 42	5	
Usages exclus						
Nombre de logements maximal						
Superficie des usages spécifiques	max (m2)					
Distance entre deux restaurants	min (m)					
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)					
Café-terrasse autorisé		X	X	X	X	

CADRE BÂTI

Hauteur						
En mètre	min/max (m)	-	7/45	7/45	7/45	
En étage	min/max	-	1/10	1/10	1/10	
Implantation et densité						
Largeur du terrain	min (m)	-	-	-	-	
Mode d'implantation	(I-J-C)	-	I	I	I	
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	-	50/70	50/70	50/70	
Densité	min/max	-	-	-	-	
Marges						
Avant principale	min/max (m)	-	6/	6/	6/	
Avant secondaire	min/max (m)	-	6/	6/	6/	
Latérale	min (m)	-	4	4	4	
Arrière	min (m)	-	4	4	4	
Apparence d'un bâtiment						
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	-	10/40	10/100	10/40	
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	-	-	-	-	
Patrimoine						
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-				

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	18
PAE	-

MISES À JOUR

CARTE DE LA ZONE

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : E04-065

Catégories d'usages autorisées		Principal				
Habitation						
Commerce				C.4		
Industrie						
Équipements collectifs et institutionnels		E.1(1)(2)(3)	E.4(4)		E.4(2)	
Niveaux de bâtiment autorisés						
Rez-de-chaussée (RDC)						
Inférieurs au RDC						
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)					
Tous sauf le RDC						
Tous les niveaux				X		
Autres exigences particulières						
Usages uniquement autorisés				7,8, 28, 33, 35, 42	5	
Usages exclus						
Nombre de logements maximal						
Superficie des usages spécifiques	max (m2)					
Distance entre deux restaurants	min (m)					
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)					
Café-terrasse autorisé		X	X	X	X	

CADRE BÂTI

Hauteur						
En mètre	min/max (m)	-	16/24	16/24	16/24	
En étage	min/max	-	4/6	4/6	4/6	
Implantation et densité						
Largeur du terrain	min (m)	-	-	-	-	
Mode d'implantation	(I-J-C)	-	I	I	I	
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	-	35/65	35/65	35/65	
Densité	min/max	-	-	-	-	
Marges						
Avant principale	min/max (m)	-	6/	6/	6/	
Avant secondaire	min/max (m)	-	6/	6/	6/	
Latérale	min (m)	-	3	3	3	
Arrière	min (m)	-	4	4	4	
Apparence d'un bâtiment						
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	-	10/100	10/100	10/100	
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	-	-	-	-	
Patrimoine						
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-				

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	18
PAE	-

MISES À JOUR

CARTE DE LA ZONE

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : E04-066

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation								
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels		E.1(1)						
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux								
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé		X						

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	-						
En étage	min/max	-						
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-						
Mode d'implantation	(I-J-C)	-						
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	-						
Densité	min/max	-						
Marges								
Avant principale	min/max (m)	-						
Avant secondaire	min/max (m)	-						
Latérale	min (m)	-						
Arrière	min (m)	-						
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	-						
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	-						
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

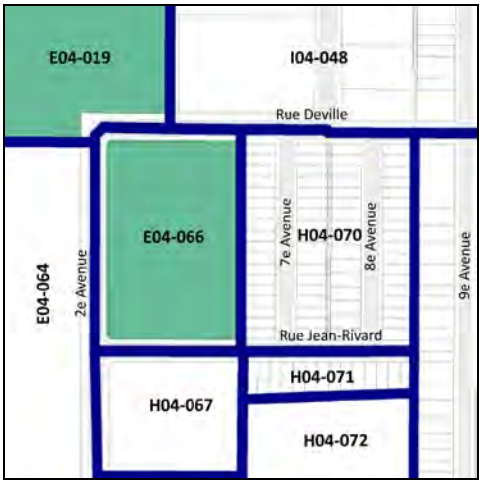

MISES À JOUR

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : H04-067

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation		H.7						
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X						
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	14/32						
En étage	min/max	4/8						
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-						
Mode d'implantation	(I-J-C)	I						
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	35/65						
Densité	min/max	-						
Marges								
Avant principale	min/max (m)	3/						
Avant secondaire	min/max (m)	3/						
Latérale	min (m)	4						
Arrière	min (m)	4						
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40						
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	-						
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	20
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

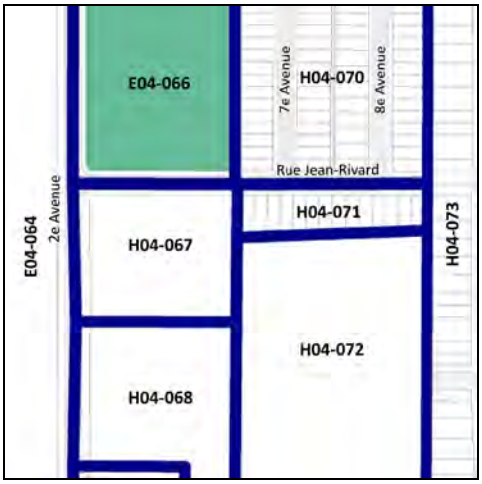

MISES À JOUR

***Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.**

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : H04-068

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation		H.7						
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X						
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	14/32						
En étage	min/max	4/8						
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-						
Mode d'implantation	(I-J-C)	I						
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	35/65						
Densité	min/max	0,4/3,5						
Marges								
Avant principale	min/max (m)	3/						
Avant secondaire	min/max (m)	3/						
Latérale	min (m)	4						
Arrière	min (m)	4						
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40						
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	-						
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	665.30
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	20
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

MISES À JOUR

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : E04-069

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation								
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels		E.4(3)						
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X						
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	7/45						
En étage	min/max	1/10						
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-						
Mode d'implantation	(I-J-C)	I						
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	35/65						
Densité	min/max	0,2/3,5						
Marges								
Avant principale	min/max (m)	3/						
Avant secondaire	min/max (m)	-						
Latérale	min (m)	4						
Arrière	min (m)	4						
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40						
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	-						
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	20
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

MISES À JOUR

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : H04-070

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation		H.2						
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X						
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/9						
En étage	min/max	2/2						
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-						
Mode d'implantation	(I-J-C)	C						
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/60						
Densité	min/max	-						
Marges								
Avant principale	min/max (m)	2,5/3,5						
Avant secondaire	min/max (m)	0/3						
Latérale	min (m)	1,5						
Arrière	min (m)	3						
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40						
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80						
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

MISES À JOUR

CARTE DE LA ZONE

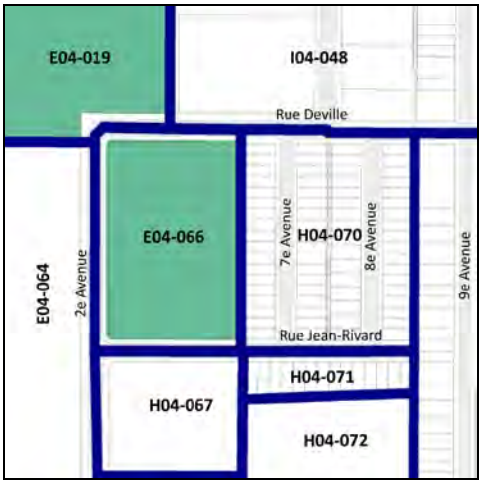

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : H04-071

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation		H.2	H.3					
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X	X					
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/9	0/9					
En étage	min/max	2/2	2/2					
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	-					
Mode d'implantation	(I-J-C)	C	C					
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/60	0/60					
Densité	min/max	-	-					
Marges								
Avant principale	min/max (m)	2,5/3,5	2,5/3,5					
Avant secondaire	min/max (m)	0/3	0/3					
Latérale	min (m)	1,5	1,5					
Arrière	min (m)	3	3					
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40	10/40					
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80	80					
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

MISES À JOUR

CARTE DE LA ZONE

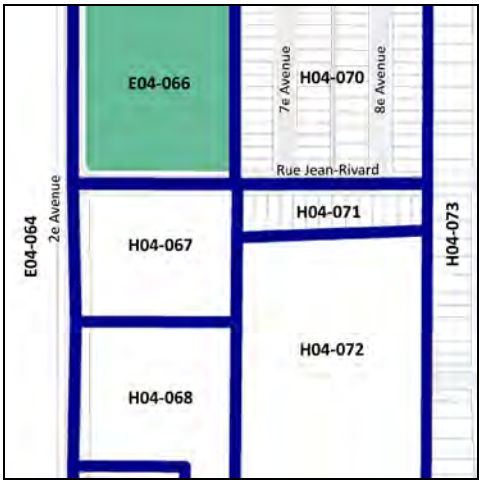

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : H04-072

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation		H.7						
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X						
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	14/32						
En étage	min/max	4/8						
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-						
Mode d'implantation	(I-J-C)	I-J-C						
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	50/80						
Densité	min/max	2/4,5						
Marges								
Avant principale	min/max (m)	2/5						
Avant secondaire	min/max (m)	0/5						
Latérale	min (m)	4						
Arrière	min (m)	4						
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40						
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	-						
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	665.30
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	35
PAE	-

MISES À JOUR

CARTE DE LA ZONE

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : H04-073

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation		H.1	H.2	H.3				
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X	X	X				
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/9	0/9	0/9				
En étage	min/max	2/2	2/2	2/2				
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	-	-				
Mode d'implantation	(I-J-C)	I-J-C	I-J-C	I-J-C				
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/60	0/60	0/60				
Densité	min/max	-	-	-				
Marges								
Avant principale	min/max (m)	2,5/4,5	2,5/4,5	2,5/4,5				
Avant secondaire	min/max (m)	0/5	0/5	0/5				
Latérale	min (m)	1,5	1,5	1,5				
Arrière	min (m)	3	3	3				
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40	10/40	10/40				
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80	80	80				
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

MISES À JOUR

CARTE DE LA ZONE

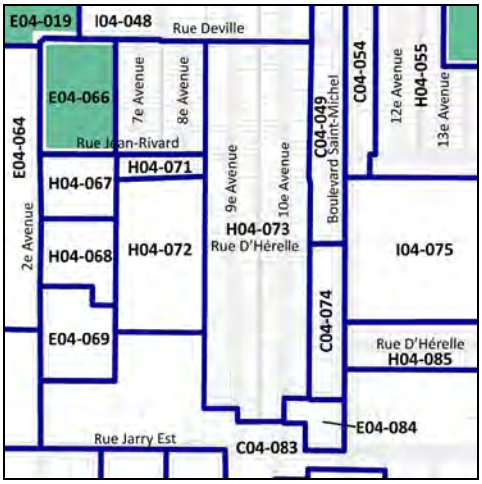

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : C04-074

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation			H					
Commerce		C.4						
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)		X						
Inférieurs au RDC		X						
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)	X						
Tous sauf le RDC			X					
Tous les niveaux								
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)	C						
Café-terrasse autorisé		X						

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/11	0/11					
En étage	min/max	2/3	2/3					
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	-					
Mode d'implantation	(I-J-C)	I-J-C	I-J-C					
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/65	0/65					
Densité	min/max	-	-					
Marges								
Avant principale	min/max (m)	1,5/2,5	1,5/2,5					
Avant secondaire	min/max (m)	0/3	0/3					
Latérale	min (m)	1,5	1,5					
Arrière	min (m)	3	3					
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40	10/40					
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80	80					
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

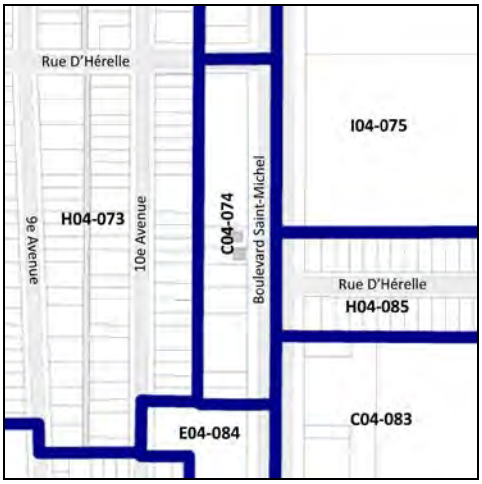

MISES À JOUR

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : I04-075

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation								
Commerce			C.7A	C.4 (i)				
Industrie		I.2						
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)				X				
Inférieurs au RDC				X				
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)			X				
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X	X					
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus				51				
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)			2000 (ii)				
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé				X				

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/12,5	0/12,5	0/12,5				
En étage	min/max	2/3	2/3	2/3				
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	-	-				
Mode d'implantation	(I-J-C)	I	I	I				
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/65	0/65	0/65				
Densité	min/max	-	-	-				
Marges								
Avant principale	min/max (m)	3/10	3/10	3/10				
Avant secondaire	min/max (m)	5/	5/	5/				
Latérale	min (m)	1,5	1,5	1,5				
Arrière	min (m)	3	3	3				
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40	10/40	10/40				
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	-	-	-				
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières (i) L'entrée principale d'un établissement commercial occupé par un usage spécifique de la catégorie C.4 doit être localisée en façade du boulevard Saint-Michel; (ii) La superficie de plancher de l'usage « salle de billard » ne doit pas excéder 200 mètres carrés par établissement; La superficie de plancher de l'usage « soins personnels » ne doit pas excéder 100 mètres carrés par établissement;	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	24
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

MISES À JOUR

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : C04-076

Catégories d'usages autorisées		Principal					
Habitation			H				
Commerce		C.4					
Industrie							
Équipements collectifs et institutionnels							
Niveaux de bâtiment autorisés							
Rez-de-chaussée (RDC)							
Inférieurs au RDC							
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)						
Tous sauf le RDC			X				
Tous les niveaux		X					
Autres exigences particulières							
Usages uniquement autorisés							
Usages exclus		19, 25, 35, 44, 44.1, 46, 48 (i)					
Nombre de logements maximal							
Superficie des usages spécifiques	max (m2)						
Distance entre deux restaurants	min (m)						
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)	D					
Café-terrasse autorisé		X					

CADRE BÂTI

Hauteur							
En mètre	min/max (m)	16/24	16/24				
En étage	min/max	4/6	4/6				
Implantation et densité							
Largeur du terrain	min (m)	-	-				
Mode d'implantation	(I-J-C)	I-J-C	I-J-C				
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	50/80	50/80				
Densité	min/max	2/4,5	2/4,5				
Marges							
Avant principale	min/max (m)	4/	4/				
Avant secondaire	min/max (m)	2,5/	2,5/				
Latérale	min (m)	3	3				
Arrière	min (m)	3	3				
Apparence d'un bâtiment							
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40	10/40				
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80	80				
Patrimoine							
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-					

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	665.30
Autres dispositions particulières (i) Les usages école d'enseignement spécialisé, école primaire et préscolaire et école secondaire sont également exclus.	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	19
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

MISES À JOUR

***Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.**

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : H04-077

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation		H.1						
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux								
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/9						
En étage	min/max	2/2						
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-						
Mode d'implantation	(I-J-C)	J						
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/50						
Densité	min/max	-						
Marges								
Avant principale	min/max (m)	4/8						
Avant secondaire	min/max (m)	0/10						
Latérale	min (m)	1,5						
Arrière	min (m)	3						
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40						
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80						
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

MISES À JOUR

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : E04-078

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation								
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels		E.4(1)	E.4(3)					
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X	X					
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés			7					
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/14,5	0/14,5					
En étage	min/max	1/3	1/3					
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	-					
Mode d'implantation	(I-J-C)	I	I					
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/50	0/50					
Densité	min/max	-	-					
Marges								
Avant principale	min/max (m)	4/	4/					
Avant secondaire	min/max (m)	4/	4/					
Latérale	min (m)	1,5	1,5					
Arrière	min (m)	3	3					
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40	10/40					
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80	80					
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

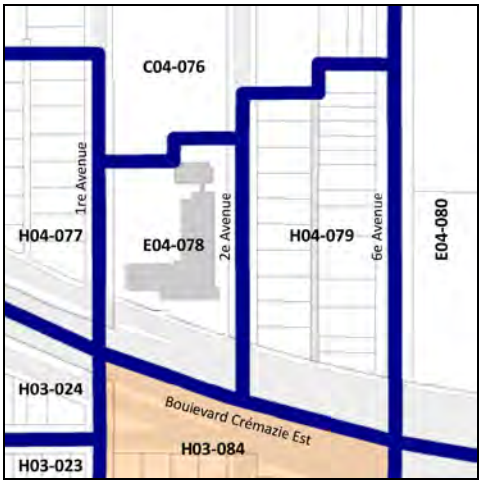

MISES À JOUR

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : H04-079

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation		H.1	H.2	H.3				
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X	X	X				
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/9	0/9	0/9				
En étage	min/max	1/2	1/2	1/2				
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	-	-				
Mode d'implantation	(I-J-C)	I-J-C	I-J-C	I-J-C				
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/50	0/50	0/50				
Densité	min/max	-	-	-				
Marges								
Avant principale	min/max (m)	3/7	3/7	3/7				
Avant secondaire	min/max (m)	0/5	0/5	0/5				
Latérale	min (m)	1,5	1,5	1,5				
Arrière	min (m)	3	3	3				
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40	10/40	10/40				
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80	80	80				
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

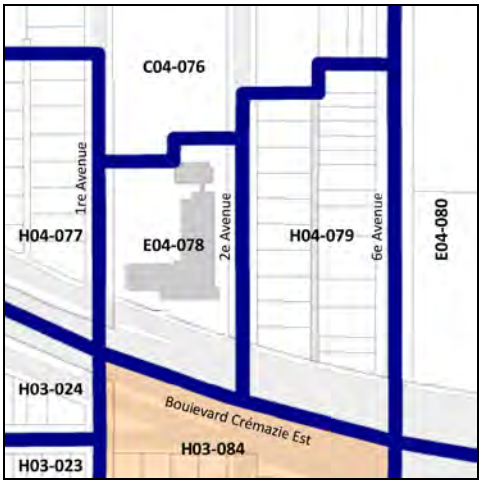

MISES À JOUR

***Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.**

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : E04-080

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation								
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels		E.4(1)						
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X						
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/14,5						
En étage	min/max	1/3						
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-						
Mode d'implantation	(I-J-C)	I						
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/35						
Densité	min/max	-						
Marges								
Avant principale	min/max (m)	5/						
Avant secondaire	min/max (m)	4/						
Latérale	min (m)	1,5						
Arrière	min (m)	3						
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/60						
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	35						
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	37
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

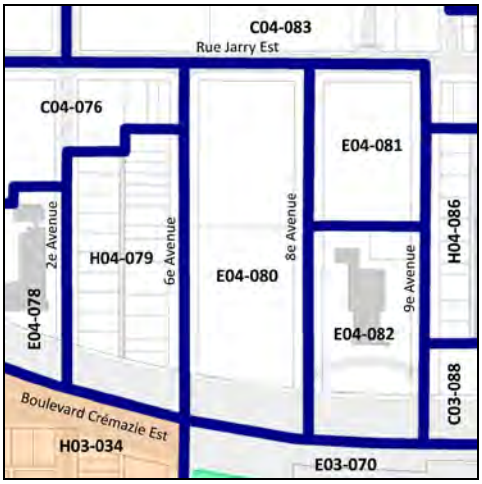

MISES À JOUR

***Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.**

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : E04-081

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation								
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels		E.5(3)						
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux								
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	16/24						
En étage	min/max	4/6						
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-						
Mode d'implantation	(I-J-C)	I						
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	50/70						
Densité	min/max	0,3/3						
Marges								
Avant principale	min/max (m)	0/20						
Avant secondaire	min/max (m)	0/6						
Latérale	min (m)	2,5						
Arrière	min (m)	3						
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40						
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80						
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	36
PAE	-

MISES À JOUR

CARTE DE LA ZONE

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS **ZONE : E04-082**

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation								
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels		E.5(1)	E.5(3)					
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X	X					
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/9	0/9					
En étage	min/max	1/2	1/2					
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	-					
Mode d'implantation	(I-J-C)	I	I					
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/35	0/35					
Densité	min/max	-	-					
Marges								
Avant principale	min/max (m)	10/	10/					
Avant secondaire	min/max (m)	6/	6/					
Latérale	min (m)	1,5	1,5					
Arrière	min (m)	3	3					
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40	10/40					
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80	80					
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

MISES À JOUR

CARTE DE LA ZONE

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : C04-083

Catégories d'usages autorisées	Principal					
Habitation		H				
Commerce	C.4					
Industrie						
Équipements collectifs et institutionnels						
Niveaux de bâtiment autorisés						
Rez-de-chaussée (RDC)						
Inférieurs au RDC						
Immédiatement supérieur au RDC (2e étage)						
Tous sauf le RDC		X				
Tous les niveaux	X					
Autres exigences particulières						
Usages uniquement autorisés						
Usages exclus	19, 25, 35, 44, 44.1, 46, 48 (i)					
Nombre de logements maximal						
Superficie des usages spécifiques max (m2)						
Distance entre deux restaurants min (m)						
Catégorie de débit de boissons alcooliques (A-B-C-D-E)	D					
Café-terrasse autorisé	X					

CADRE BÂTI

Hauteur							
En mètre	min/max (m)	16/24	16/24				
En étage	min/max	4/6	4/6				
Implantation et densité							
Largeur du terrain	min (m)	-	-				
Mode d'implantation	(I-J-C)	I-J-C	I-J-C				
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	50/80	50/80				
Densité	min/max	2/4,5	2/4,5				
Marges							
Avant principale	min/max (m)	0/3	0/3				
Avant secondaire	min/max (m)	0/3	0/3				
Latérale	min (m)	3 (ii)	3 (ii)				
Arrière	min (m)	4	4				
Apparence d'un bâtiment							
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40	10/40				
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80	80				
Patrimoine							
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-					

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	665.22
Autres dispositions particulières (i) Les usages école d'enseignement spécialisé, école primaire et préscolaire et école secondaire sont également exclus. ii) La marge latérale gauche d'un bâtiment de plus de 3500 m2 de superficie d'implantation au sol peut être inférieure à la marge latérale minimale prescrite.	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	19
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

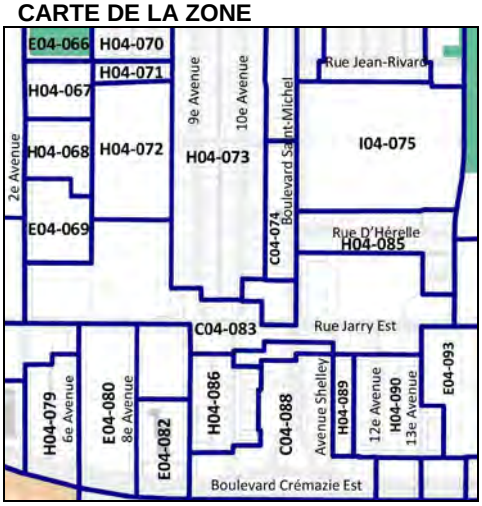

MISES À JOUR

***Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.**

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : E04-084

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation								
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels		E.6(2)						
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X						
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	16/24						
En étage	min/max	4/6						
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-						
Mode d'implantation	(I-J-C)	I-J						
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	50/80						
Densité	min/max	2/4,5						
Marges								
Avant principale	min/max (m)	0/4						
Avant secondaire	min/max (m)	0/4						
Latérale	min (m)	3						
Arrière	min (m)	4						
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40						
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80						
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

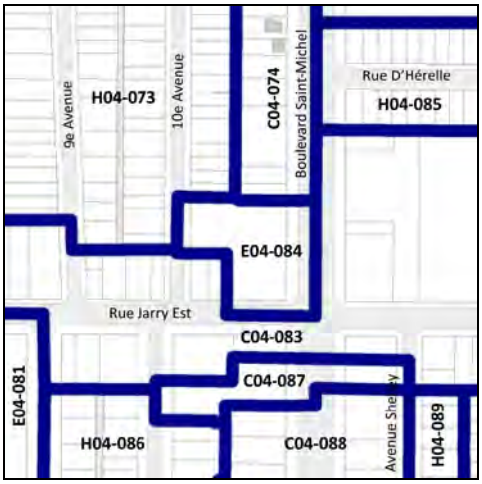

MISES À JOUR

***Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.**

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : H04-085

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation		H.2						
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X						
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/9						
En étage	min/max	2/2						
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-						
Mode d'implantation	(I-J-C)	C						
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/60						
Densité	min/max	-						
Marges								
Avant principale	min/max (m)	3/4						
Avant secondaire	min/max (m)	0/3						
Latérale	min (m)	1,5						
Arrière	min (m)	3						
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40						
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80						
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

MISES À JOUR

CARTE DE LA ZONE

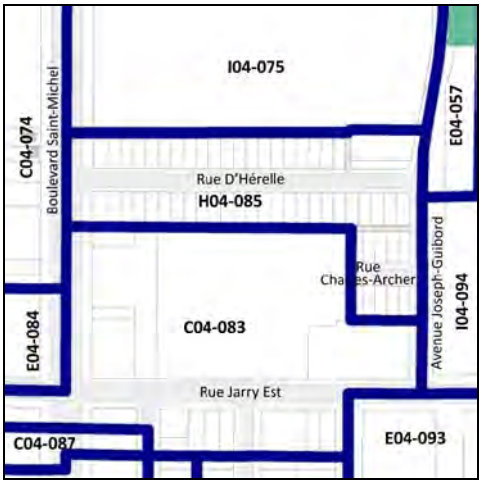

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : H04-086

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation		H.2	H.3					
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X	X					
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/9	0/9					
En étage	min/max	2/2	1/2					
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)							
Mode d'implantation	(I-J-C)	I-J-C	I-J-C					
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/60	0/60					
Densité	min/max							
Marges								
Avant principale	min/max (m)	2,5/4	2,5/4					
Avant secondaire	min/max (m)	0/3	0/3					
Latérale	min (m)	1,5	1,5					
Arrière	min (m)	3	3					
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40	10/40					
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80	80					
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

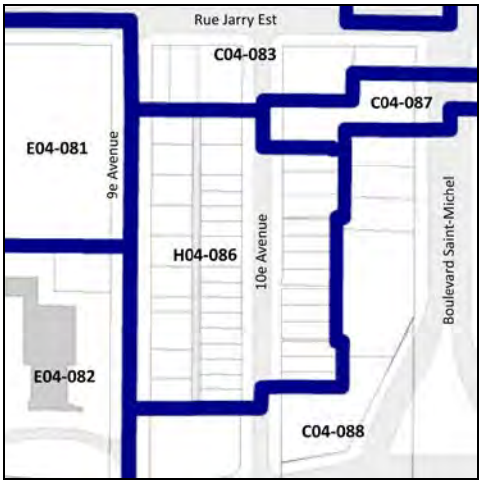

MISES À JOUR

***Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.**

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : C04-087

Catégories d'usages autorisées		Principal					
Habitation							
Commerce		C.4					
Industrie							
Équipements collectifs et institutionnels							
Niveaux de bâtiment autorisés							
Rez-de-chaussée (RDC)							
Inférieurs au RDC							
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)						
Tous sauf le RDC							
Tous les niveaux		X					
Autres exigences particulières							
Usages uniquement autorisés							
Usages exclus		19, 25, 35, 44, 44.1, 46, 48 (i)					
Nombre de logements maximal							
Superficie des usages spécifiques	max (m2)						
Distance entre deux restaurants	min (m)						
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)	D					
Café-terrasse autorisé		X					

CADRE BÂTI

Hauteur							
En mètre	min/max (m)	16/24					
En étage	min/max	4/6					
Implantation et densité							
Largeur du terrain	min (m)	-					
Mode d'implantation	(I-J-C)	I-J-C					
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	50/80					
Densité	min/max	2/4,5					
Marges							
Avant principale	min/max (m)	2,5/3,5					
Avant secondaire	min/max (m)	0/3					
Latérale	min (m)	3					
Arrière	min (m)	4					
Apparence d'un bâtiment							
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40					
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80					
Patrimoine							
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-					

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	665.22
Autres dispositions particulières (i) Les usages école d'enseignement spécialisé, école primaire et préscolaire et école secondaire sont également exclus.	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	19
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

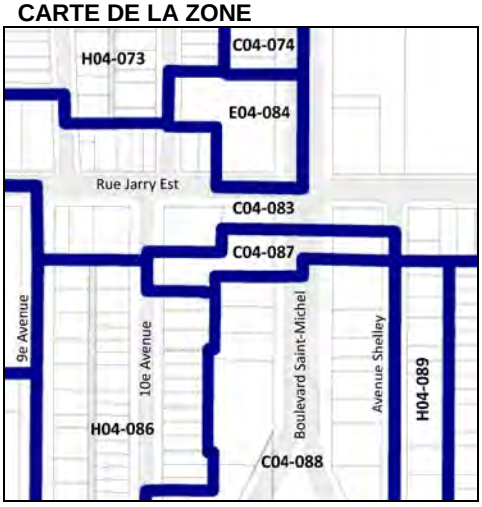

MISES À JOUR

***Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.**

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : C04-088

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation								
Commerce		C.4						
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X						
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)	D						
Café-terrasse autorisé		X						

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/23						
En étage	min/max	3/6						
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-						
Mode d'implantation	(I-J-C)	I-J-C						
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	35/85						
Densité	min/max	0/4,5						
Marges								
Avant principale	min/max (m)	2,5/3,5						
Avant secondaire	min/max (m)	0/3						
Latérale	min (m)	3						
Arrière	min (m)	4						
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40						
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80						
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

MISES À JOUR

CARTE DE LA ZONE

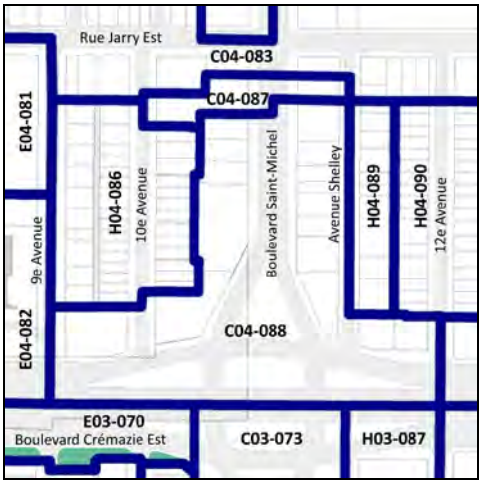

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : H04-089

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation		H.2	H.3					
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X	X					
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/12,5	0/12,5					
En étage	min/max	2/3	2/3					
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	-					
Mode d'implantation	(I-J-C)	I-J-C	I-J-C					
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	35/60	35/60					
Densité	min/max	-	-					
Marges								
Avant principale	min/max (m)	2/4	2/4					
Avant secondaire	min/max (m)	-	-					
Latérale	min (m)	1,5	1,5					
Arrière	min (m)	5	5					
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40	10/40					
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80	80					
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	665.29
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

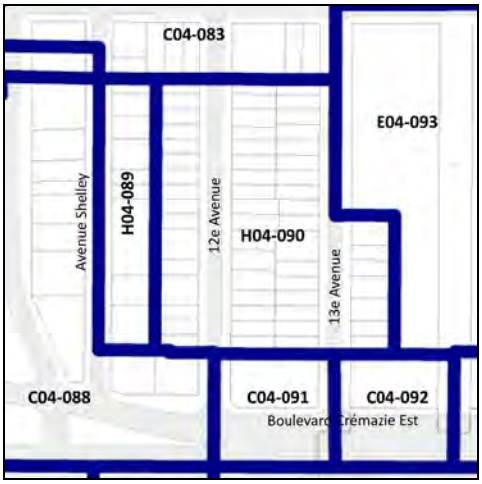

MISES À JOUR

***Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.**

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : H04-090

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation		H.2	H.3					
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X	X					
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/9	0/9					
En étage	min/max	2/2	2/2					
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	-					
Mode d'implantation	(I-J-C)	J-C	J-C					
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/60	0/60					
Densité	min/max	-	-					
Marges								
Avant principale	min/max (m)	2,5/4,5	2,5/4,5					
Avant secondaire	min/max (m)	-	-					
Latérale	min (m)	1,5	1,5					
Arrière	min (m)	3	3					
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40	10/40					
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80	80					
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

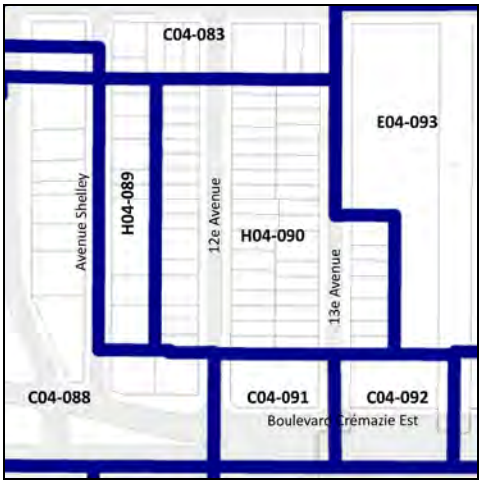

MISES À JOUR

***Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.**

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : C04-091

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation								
Commerce		C.3(9)						
Industrie			I.3(5)					
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X	X					
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)	E						
Café-terrasse autorisé		X						

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/23	0/23					
En étage	min/max	3/6	3/6					
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	-					
Mode d'implantation	(I-J-C)	I-J	I-J					
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	35/85	35/85					
Densité	min/max	0/4,5	0/4,5					
Marges								
Avant principale	min/max (m)	0/3	0/3					
Avant secondaire	min/max (m)	0/3	0/3					
Latérale	min (m)	3	3					
Arrière	min (m)	4	4					
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40						
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80						
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	22
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

MISES À JOUR

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : C04-092

Catégories d'usages autorisées		Principal					
Habitation							
Commerce		C.3(9)					
Industrie			I.3(5)				
Équipements collectifs et institutionnels							
Niveaux de bâtiment autorisés							
Rez-de-chaussée (RDC)							
Inférieurs au RDC							
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)						
Tous sauf le RDC							
Tous les niveaux		X	X				
Autres exigences particulières							
Usages uniquement autorisés							
Usages exclus		4, 20, 21, 23, 26(i)					
Nombre de logements maximal							
Superficie des usages spécifiques	max (m2)						
Distance entre deux restaurants	min (m)						
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)	E					
Café-terrasse autorisé		X					

CADRE BÂTI

Hauteur							
En mètre	min/max (m)	12/32	12/32				
En étage	min/max	4/8	4/8				
Implantation et densité							
Largeur du terrain	min (m)	-	-				
Mode d'implantation	(I-J-C)	I-J	I-J				
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	35/75	35/75				
Densité	min/max	2/6,5	2/6,5				
Marges							
Avant principale	min/max (m)	0/3	0/3				
Avant secondaire	min/max (m)	0/3	0/3				
Latérale	min (m)	4	4				
Arrière	min (m)	4	4				
Apparence d'un bâtiment							
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40	10/40				
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80	80				
Patrimoine							
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-					

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	665.57
Autres dispositions particulières (i) Les usages école d'enseignement spécialisé, école primaire et préscolaire, école secondaire et établissement cultuel, tel lieu de culte et couvent sont également exclus.	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	22
PAE	Oui

MISES À JOUR

CARTE DE LA ZONE

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : E04-093

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation								
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels		E.2(1)						
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X						
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés		1, 4						
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/16						
En étage	min/max	1/4						
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-						
Mode d'implantation	(I-J-C)	I						
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/50						
Densité	min/max	0/2						
Marges								
Avant principale	min/max (m)	8/						
Avant secondaire	min/max (m)	4/						
Latérale	min (m)	2,5						
Arrière	min (m)	3						
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40						
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80						
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

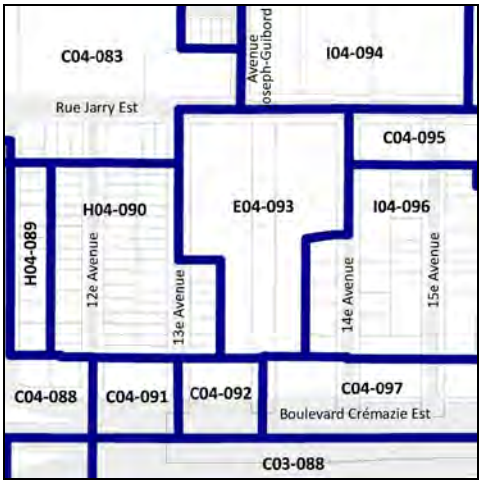

MISES À JOUR

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : I04-094

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation								
Commerce			C.7A					
Industrie		I.4A						
Équipements collectifs et institutionnels				E.7(1)				
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X	X	X				
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	16/24	16/24	16/24				
En étage	min/max	4/6	4/6	4/6				
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	-	-				
Mode d'implantation	(I-J-C)	I-J	I-J	I-J				
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	35/80	35/80	35/80				
Densité	min/max	2/4,5	2/4,5	2/4,5				
Marges								
Avant principale	min/max (m)	0/5	0/5	0/5				
Avant secondaire	min/max (m)	0/5	0/5	0/5				
Latérale	min (m)	3	3	3				
Arrière	min (m)	3	3	3				
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40	10/40	10/40				
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	-	-	-				
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières (i) Les usages « poste de police et poste de pompier » sont ne sont pas autorisés dans la zone.	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	23
PAE	-

MISES À JOUR

CARTE DE LA ZONE

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : C04-095

Catégories d'usages autorisées		Principal					
Habitation							
Commerce		C.4					
Industrie			H				
Équipements collectifs et institutionnels							
Niveaux de bâtiment autorisés							
Rez-de-chaussée (RDC)							
Inférieurs au RDC							
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)						
Tous sauf le RDC			X				
Tous les niveaux		X					
Autres exigences particulières							
Usages uniquement autorisés							
Usages exclus		19, 25, 35, 44, 44.1, 46, 48 (i)					
Nombre de logements maximal							
Superficie des usages spécifiques	max (m2)						
Distance entre deux restaurants	min (m)						
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)	D					
Café-terrasse autorisé		X					

CADRE BÂTI

Hauteur							
En mètre	min/max (m)	16/24	16/24				
En étage	min/max	4/6	4/6				
Implantation et densité							
Largeur du terrain	min (m)	-	-				
Mode d'implantation	(I-J-C)	J-C	J-C				
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	35/80	35/80				
Densité	min/max	2/4,5	2/4,5				
Marges							
Avant principale	min/max (m)	2/5	2/5				
Avant secondaire	min/max (m)	0/3	0/3				
Latérale	min (m)	3	3				
Arrière	min (m)	4	4				
Apparence d'un bâtiment							
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40	10/40				
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80	80				
Patrimoine							
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-					

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	665.30
Autres dispositions particulières (i) Les usages école d'enseignement spécialisé, école primaire et préscolaire et école secondaire sont également exclus.	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	19
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

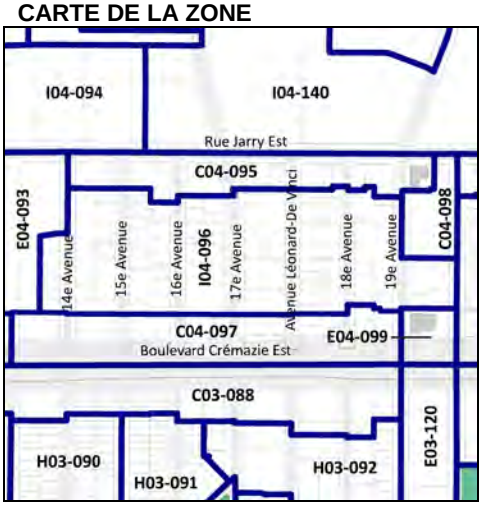

MISES À JOUR

***Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.**

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : I04-096

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation								
Commerce								
Industrie		I.3(5)						
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X						
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	12/32						
En étage	min/max	4/8						
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-						
Mode d'implantation	(I-J-C)	J-C						
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	50/70						
Densité	min/max	2/5,5						
Marges								
Avant principale	min/max (m)	2,5/4,5						
Avant secondaire	min/max (m)	2,5/5						
Latérale	min (m)	4						
Arrière	min (m)	4						
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40						
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	-						
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	665.57
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	22
PAE	oui

MISES À JOUR

CARTE DE LA ZONE

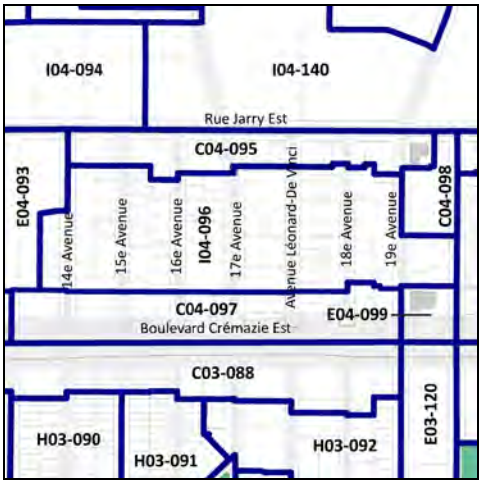

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : C04-097

Catégories d'usages autorisées		Principal					
Habitation							
Commerce		C.3(9)					
Industrie			I.3(5)				
Équipements collectifs et institutionnels							
Niveaux de bâtiment autorisés							
Rez-de-chaussée (RDC)							
Inférieurs au RDC							
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)						
Tous sauf le RDC							
Tous les niveaux		X					
Autres exigences particulières							
Usages uniquement autorisés							
Usages exclus		4, 20, 21, 23, 26(i)					
Nombre de logements maximal							
Superficie des usages spécifiques	max (m2)						
Distance entre deux restaurants	min (m)						
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)	E					
Café-terrasse autorisé		X					

CADRE BÂTI

Hauteur							
En mètre	min/max (m)	24/40	24/40				
En étage	min/max	8/10	8/10				
Implantation et densité							
Largeur du terrain	min (m)	-	-				
Mode d'implantation	(I-J-C)	I-J	I-J				
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	60/85	60/85				
Densité	min/max	4,5/8	4,5/8				
Marges							
Avant principale	min/max (m)	0/3	0/3				
Avant secondaire	min/max (m)	0/3	0/3				
Latérale	min (m)	4	4				
Arrière	min (m)	4	4				
Apparence d'un bâtiment							
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40	10/40				
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80	80				
Patrimoine							
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-					

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	665.57
Autres dispositions particulières (i) Les usages école d'enseignement spécialisé, école primaire et préscolaire, école secondaire et établissement cultuel, tel lieu de culte et couvent sont également exclus.	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	22
PAE	Oui

CARTE DE LA ZONE

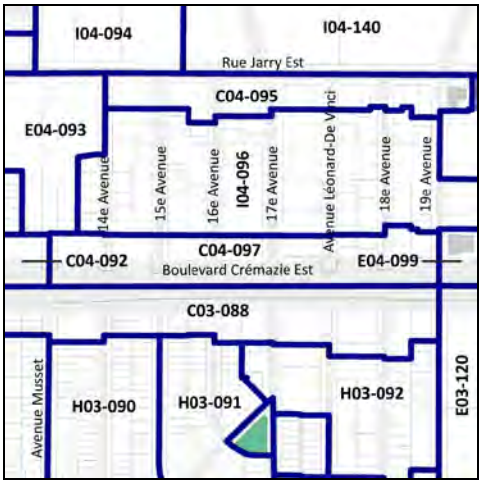

MISES À JOUR

***Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.**

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : C04-098

Catégories d'usages autorisées		Principal					
Habitation							
Commerce		C.4					
Industrie			I.3(5)				
Équipements collectifs et institutionnels							
Niveaux de bâtiment autorisés							
Rez-de-chaussée (RDC)							
Inférieurs au RDC							
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)						
Tous sauf le RDC							
Tous les niveaux		X	X				
Autres exigences particulières							
Usages uniquement autorisés							
Usages exclus		19, 25, 35, 37, 44, 44.1, 46, 48 (i)					
Nombre de logements maximal							
Superficie des usages spécifiques	max (m2)						
Distance entre deux restaurants	min (m)						
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)	D					
Café-terrasse autorisé		X					

CADRE BÂTI

Hauteur							
En mètre	min/max (m)	12/32	12/32				
En étage	min/max	4/8	4/8				
Implantation et densité							
Largeur du terrain	min (m)	-	-				
Mode d'implantation	(I-J-C)	J-C	J-C				
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	50/70	50/70				
Densité	min/max	2/5,5	2/5,5				
Marges							
Avant principale	min/max (m)	2,5/4,5	2,5/4,5				
Avant secondaire	min/max (m)	2,5/5	2,5/5				
Latérale	min (m)	4	4				
Arrière	min (m)	4	4				
Apparence d'un bâtiment							
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40	10/40				
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80	80				
Patrimoine							
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-					

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	665.57
Autres dispositions particulières (i) Les usages école d'enseignement spécialisé, école primaire et préscolaire et école secondaire sont également exclus.	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	22
PAE	Oui

CARTE DE LA ZONE

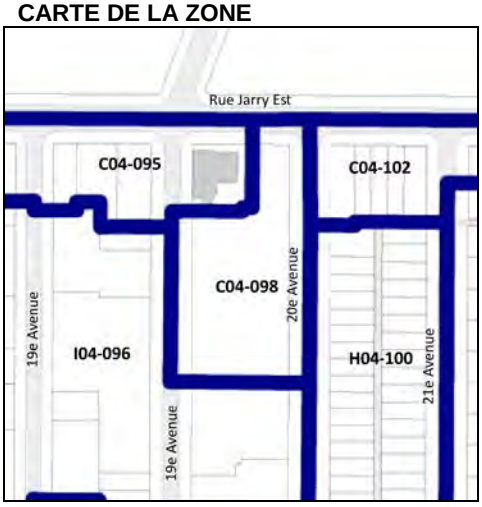

MISES À JOUR

***Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.**

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : E04-099

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation								
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels		E.5(1)						
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X						
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	24/40						
En étage	min/max	8/10						
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-						
Mode d'implantation	(I-J-C)	I-J						
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	60/85						
Densité	min/max	4,5/8						
Marges								
Avant principale	min/max (m)	0/3						
Avant secondaire	min/max (m)	0/3						
Latérale	min (m)	4						
Arrière	min (m)	4						
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40						
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80						
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	22
PAE	Oui

CARTE DE LA ZONE

MISES À JOUR

***Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.**

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : H04-100

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation		H.2	H.3					
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X	X					
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/9	0/9					
En étage	min/max	2/2	2/2					
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	-					
Mode d'implantation	(I-J-C)	C	C					
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/60	0/60					
Densité	min/max	-	-					
Marges								
Avant principale	min/max (m)	2,5/3,5	2,5/3,5					
Avant secondaire	min/max (m)	0/3	0/3					
Latérale	min (m)	1,5	1,5					
Arrière	min (m)	3	3					
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40	10/40					
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80	80					
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

MISES À JOUR

CARTE DE LA ZONE

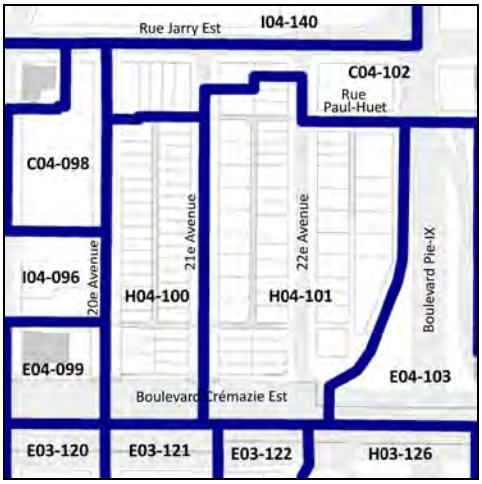

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : H04-101

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation		H.2	H.3	H.4	H.4	H.4		
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X	X	X	X	X		
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal				4	6	8		
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/11	0/11	0/11	0/11	0/11		
En étage	min/max	2/3	2/3	2/3	2/3	2/3		
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	-	-	9	11		
Mode d'implantation	(I-J-C)	C	C	C	C	C		
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/60	0/60	0/60	0/60	0/60		
Densité	min/max	-	-	-	-	-		
Marges								
Avant principale	min/max (m)	3/5	3/5	3/5	3/5	3/5		
Avant secondaire	min/max (m)	0/3	0/3	0/3	0/3	0/3		
Latérale	min (m)	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5		
Arrière	min (m)	3	3	3	3	3		
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40	10/40	10/40	10/40	10/40		
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80	80	80	80	80		
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

MISES À JOUR

CARTE DE LA ZONE

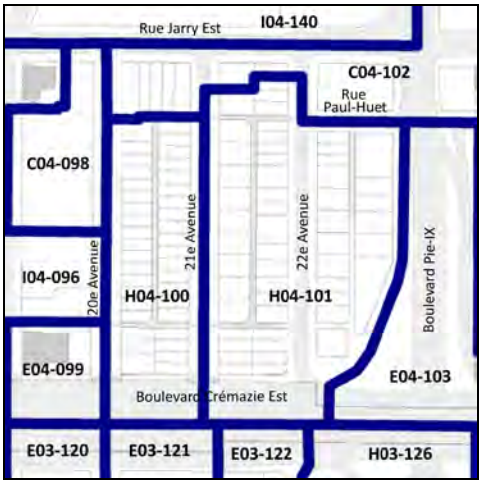

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : C04-102

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation			H					
Commerce		C.2						
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)		X						
Inférieurs au RDC		X						
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)	X						
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux			X					
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)	200						
Distance entre deux restaurants	min (m)	25						
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé		X						

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/11	0/11					
En étage	min/max	2/3	2/3					
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	-					
Mode d'implantation	(I-J-C)	I-J-C	I-J-C					
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/65	0/65					
Densité	min/max	-	-					
Marges								
Avant principale	min/max (m)	1,5/4,5	1,5/4,5					
Avant secondaire	min/max (m)	0/5	0/5					
Latérale	min (m)	1,5	1,5					
Arrière	min (m)	3	3					
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40	10/40					
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80	80					
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

MISES À JOUR

CARTE DE LA ZONE

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : E04-103

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation								
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels		E.1(1)						
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X						
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé		X						

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	-						
En étage	min/max	-						
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-						
Mode d'implantation	(I-J-C)	-						
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	-						
Densité	min/max	-						
Marges								
Avant principale	min/max (m)	-						
Avant secondaire	min/max (m)	-						
Latérale	min (m)	-						
Arrière	min (m)	-						
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	-						
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	-						
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

MISES À JOUR

CARTE DE LA ZONE

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : H04-104

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation		H.1						
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X						
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/9						
En étage	min/max	1/1 (i)						
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-						
Mode d'implantation	(I-J-C)	I						
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/50						
Densité	min/max	-						
Marges								
Avant principale	min/max (m)	5,5/7						
Avant secondaire	min/max (m)	0/7						
Latérale	min (m)	1,5						
Arrière	min (m)	3						
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40(ii)						
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	-						
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	F						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières (i)Un étage supplémentaire sous les combles est autorisé (art.20) (ii) Ces normes peuvent être plus restrictives pour les interventions assujetties au Chapitre VIII du Titre II intitulé « Secteurs et immeubles d'intérêt patrimonial et bâtiments d'intérêt patrimonial et architectural hors secteur de valeur ».	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

MISES À JOUR

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : E04-105

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation								
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels		E.7(1)						
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X						
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/9						
En étage	min/max	1/2						
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-						
Mode d'implantation	(I-J-C)	I-J						
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	35/65						
Densité	min/max	0,2/1						
Marges								
Avant principale	min/max (m)	3/						
Avant secondaire	min/max (m)	3/						
Latérale	min (m)	2,5						
Arrière	min (m)	3						
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	0/40						
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	-						
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

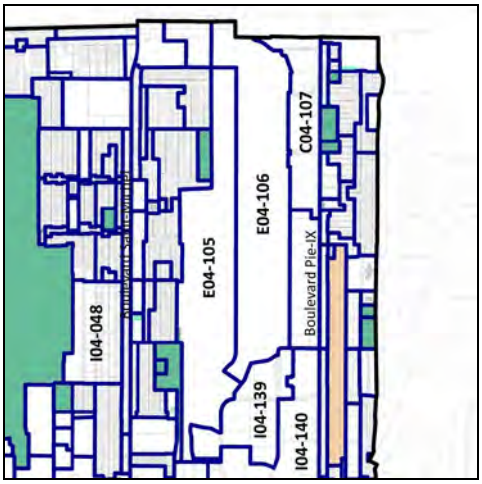

MISES À JOUR

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : E04-106

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation								
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels		E.7(1)						
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X						
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	7/16						
En étage	min/max	1/3						
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-						
Mode d'implantation	(I-J-C)	I-J-C						
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/35						
Densité	min/max	-						
Marges								
Avant principale	min/max (m)	6/						
Avant secondaire	min/max (m)	6/						
Latérale	min (m)	2,5						
Arrière	min (m)	3						
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	0/40						
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80						
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

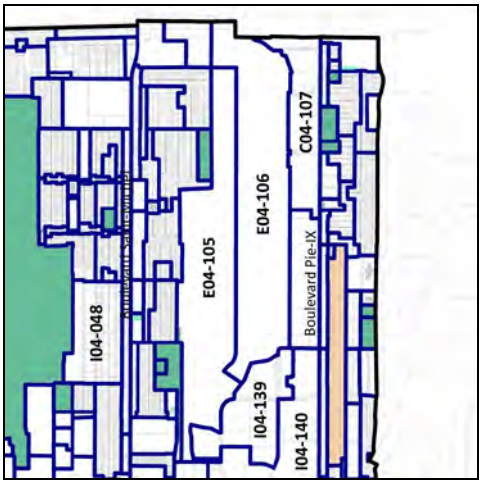

MISES À JOUR

***Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.**

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : C04-107

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation								
Commerce		C.6(1)B	C.7B					
Industrie				I.2				
Équipements collectifs et institutionnels					E.7(1)			
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X	X	X	X			
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	4/12,5	4/12,5	4/12,5	4/12,5			
En étage	min/max	1/3	1/3	1/3	1/3			
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	-	-	-			
Mode d'implantation	(I-J-C)	I-J	I-J	I-J	I-J			
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/65	0/65	0/65	0/65			
Densité	min/max	-	-	-	-			
Marges								
Avant principale	min/max (m)	5/	5/	5/	5/			
Avant secondaire	min/max (m)	5/	5/	5/	5/			
Latérale	min (m)	1,5	1,5	1,5	1,5			
Arrière	min (m)	3	3	3	3			
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40	10/40	10/40	10/40			
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	-	-	-	-			
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	23
PAE	-

MISES À JOUR

CARTE DE LA ZONE

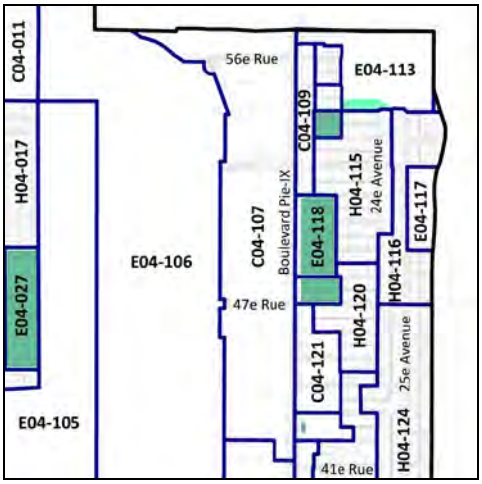

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : I04-108

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation								
Commerce			C.7A	C.2				
Industrie		I.2						
Équipements collectifs et institutionnels					E.7(1)			
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X	X	X	X			
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés				8				
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	7/16	7/16	7/16	7/16			
En étage	min/max	1/3	1/3	1/3	1/3			
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	-	-	-			
Mode d'implantation	(I-J-C)	I-J	I-J	I-J	I-J			
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/65	0/65	0/65	0/65			
Densité	min/max	-	-	-	-			
Marges								
Avant principale	min/max (m)	5/	5/	5/	5/			
Avant secondaire	min/max (m)	5/	5/	5/	5/			
Latérale	min (m)	2,5	2,5	2,5	2,5			
Arrière	min (m)	3	3	3	3			
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40	10/40	10/40	10/40			
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	-	-	-	-			
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	23
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

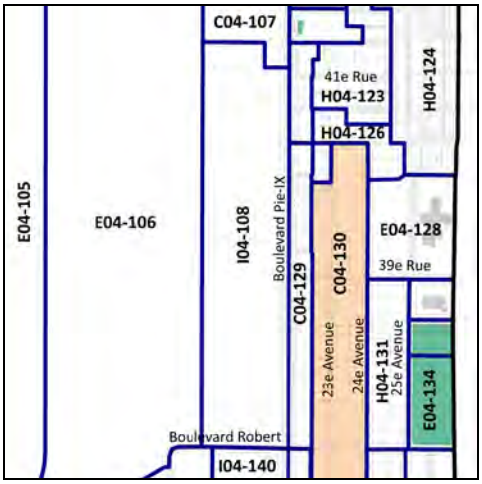

MISES À JOUR

***Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.**

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : C04-109

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation			H					
Commerce		C.4						
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X	X					
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)	D						
Café-terrasse autorisé		X						

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/11	0/11					
En étage	min/max	3/3	3/3					
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	-					
Mode d'implantation	(I-J-C)	C	C					
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/60	0/60					
Densité	min/max	-	-					
Marges								
Avant principale	min/max (m)	4/5	4/5					
Avant secondaire	min/max (m)	0/3	0/3					
Latérale	min (m)	1,5	1,5					
Arrière	min (m)	3	3					
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40	10/40					
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80	80					
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

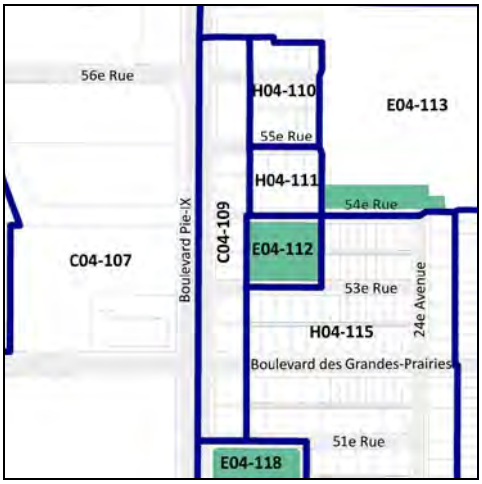

MISES À JOUR

***Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.**

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : H04-110

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation		H.2	H.3	H.4	H.4	H.4		
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X	X	X	X	X		
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal				4	6	8		
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/11	0/11	0/11	0/11	0/11		
En étage	min/max	2/3	2/3	2/3	2/3	2/3		
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	-	-	9	11		
Mode d'implantation	(I-J-C)	C	C	C	C	C		
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/65	0/65	0/65	0/65	0/65		
Densité	min/max	-	-	-	-	-		
Marges								
Avant principale	min/max (m)	4/5	4/5	4/5	4/5	4/5		
Avant secondaire	min/max (m)	0/3	0/3	0/3	0/3	0/3		
Latérale	min (m)	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5		
Arrière	min (m)	3	3	3	3	3		
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40	10/40	10/40	10/40	10/40		
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80	80	80	80	80		
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

MISES À JOUR

CARTE DE LA ZONE

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : H04-111

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation		H.4	H.4	H.4				
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X	X	X				
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal		4	6	8				
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/11	0/11	0/11				
En étage	min/max	3/3	3/3	3/3				
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	9	11				
Mode d'implantation	(I-J-C)	C	C	C				
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/60	0/60	0/60				
Densité	min/max	-	-	-				
Marges								
Avant principale	min/max (m)	4/5	4/5	4/5				
Avant secondaire	min/max (m)	-	-	-				
Latérale	min (m)	1,5	1,5	1,5				
Arrière	min (m)	3	3	3				
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40	10/40	10/40				
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80	80	80				
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

MISES À JOUR

***Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.**

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : E04-112

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation								
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels		E.1(1)						
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux								
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé		X						

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	-						
En étage	min/max	-						
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-						
Mode d'implantation	(I-J-C)	-						
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	-						
Densité	min/max	-						
Marges								
Avant principale	min/max (m)	-						
Avant secondaire	min/max (m)	-						
Latérale	min (m)	-						
Arrière	min (m)	-						
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	-						
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	-						
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

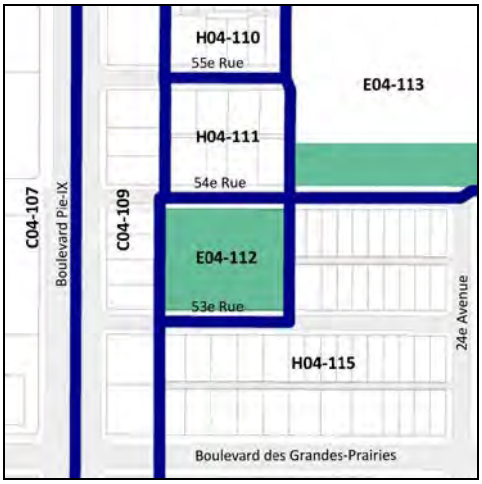

MISES À JOUR

***Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.**

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS **ZONE : E04-113**

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation								
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels		E.7(1)						
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X						
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/11						
En étage	min/max	1/3						
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-						
Mode d'implantation	(I-J-C)	I-J-C						
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/35						
Densité	min/max	-						
Marges								
Avant principale	min/max (m)	5/						
Avant secondaire	min/max (m)	10/						
Latérale	min (m)	1,5						
Arrière	min (m)	3						
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	0/40						
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	-						
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

MISES À JOUR

CARTE DE LA ZONE

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : I04-114

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation								
Commerce			C.7A					
Industrie		I.4C						
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X	X					
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/11	0/11					
En étage	min/max	1/3	1/3					
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	-					
Mode d'implantation	(I-J-C)	I-J-C	I-J-C					
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/35	0/35					
Densité	min/max	-	-					
Marges								
Avant principale	min/max (m)	3/	3/					
Avant secondaire	min/max (m)	-	-					
Latérale	min (m)	1,5	1,5					
Arrière	min (m)	3	3					
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	0/40	0/40					
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	-	-					
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

MISES À JOUR

CARTE DE LA ZONE

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : H04-115

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation		H.2	H.3	H.4	H.4	H.4		
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X	X	X	X	X		
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal				4	6	8		
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/11	0/11	0/11	0/11	0/11		
En étage	min/max	2/3	2/3	2/3	2/3	2/3		
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	-	-	9	9		
Mode d'implantation	(I-J-C)	C	C	C	C	C		
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/60	0/60	0/60	0/60	0/60		
Densité	min/max	-	-	-	-	-		
Marges								
Avant principale	min/max (m)	4/5,5	4/5,5	4/5,5	4/5,5	4/5,5		
Avant secondaire	min/max (m)	0/3	0/3	0/3	0/3	0/3		
Latérale	min (m)	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5		
Arrière	min (m)	3	3	3	3	3		
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40	10/40	10/40	10/40	10/40		
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80	80	80	80	80		
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

MISES À JOUR

CARTE DE LA ZONE

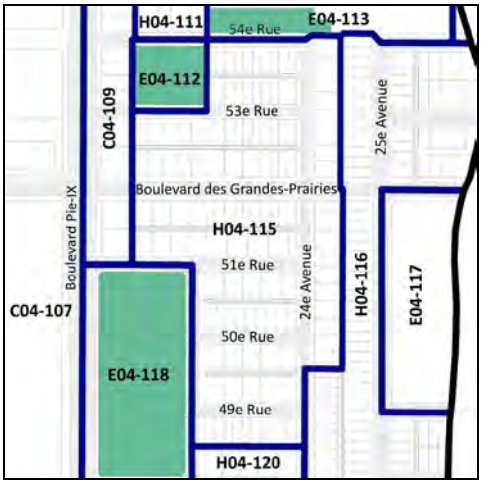

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : H04-116

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation		H.2						
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X						
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/9						
En étage	min/max	2/2						
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-						
Mode d'implantation	(I-J-C)	C						
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/65						
Densité	min/max	-						
Marges								
Avant principale	min/max (m)	3,5/5						
Avant secondaire	min/max (m)	0/5						
Latérale	min (m)	1,5						
Arrière	min (m)	3						
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40						
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80						
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

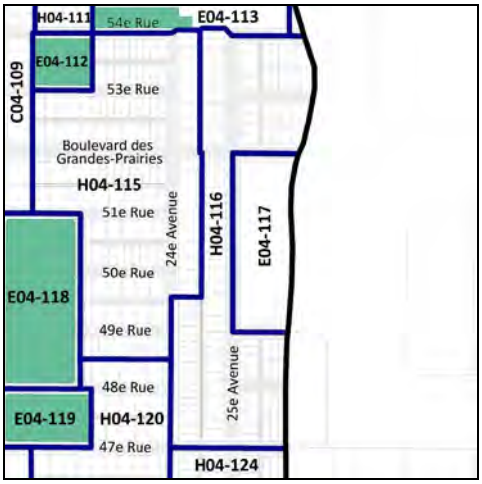

MISES À JOUR

***Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.**

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : E04-117

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation								
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels		E.4(1)						
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X						
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/14,5						
En étage	min/max	2/3						
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-						
Mode d'implantation	(I-J-C)	I						
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/50						
Densité	min/max	-						
Marges								
Avant principale	min/max (m)	6/						
Avant secondaire	min/max (m)	6/						
Latérale	min (m)	1,5						
Arrière	min (m)	3						
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/100						
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80						
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

MISES À JOUR

CARTE DE LA ZONE

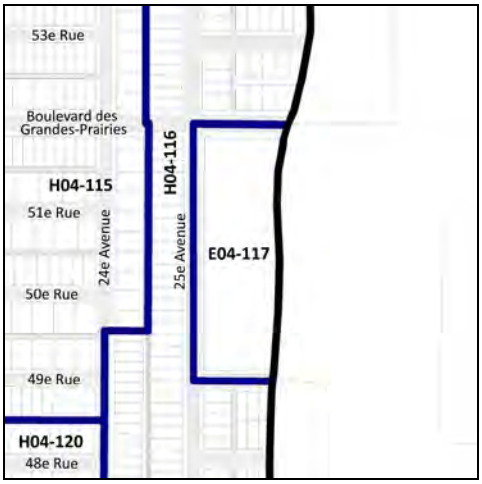

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : E04-118

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation								
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels		E.1(1)						
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux								
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé		X						

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	-						
En étage	min/max	-						
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-						
Mode d'implantation	(I-J-C)	-						
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	-						
Densité	min/max	-						
Marges								
Avant principale	min/max (m)	-						
Avant secondaire	min/max (m)	-						
Latérale	min (m)	-						
Arrière	min (m)	-						
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	-						
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	-						
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

MISES À JOUR

CARTE DE LA ZONE

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : E04-119

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation								
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels		E.2(1)						
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X						
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/11						
En étage	min/max	2/3						
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-						
Mode d'implantation	(I-J-C)	I						
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/50						
Densité	min/max	-						
Marges								
Avant principale	min/max (m)	3,5/						
Avant secondaire	min/max (m)	3,5/						
Latérale	min (m)	1,5						
Arrière	min (m)	3						
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40						
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80						
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

MISES À JOUR

CARTE DE LA ZONE

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : H04-120

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation		H.4	H.4	H.4				
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X	X	X				
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal		4	6	8				
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/11	0/11	0/11				
En étage	min/max	3/3	3/3	3/3				
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	9	11				
Mode d'implantation	(I-J-C)	C	C	C				
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/60	0/60	0/60				
Densité	min/max	-	-	-				
Marges								
Avant principale	min/max (m)	4/4,5	4/4,5	4/4,5				
Avant secondaire	min/max (m)	0/3	0/3	0/3				
Latérale	min (m)	1,5	1,5	1,5				
Arrière	min (m)	3	3	3				
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40	10/40	10/40				
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80	80	80				
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

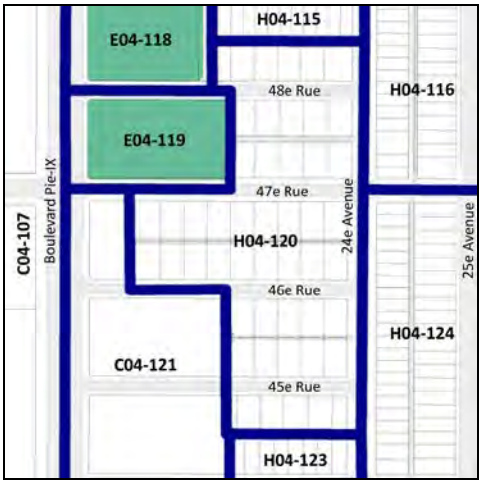

MISES À JOUR

***Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.**

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : C04-121

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation			H					
Commerce		C.4						
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC			X					
Tous les niveaux		X						
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)	D						
Café-terrasse autorisé		X						

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/11	0/11					
En étage	min/max	2/3	2/3					
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	-					
Mode d'implantation	(I-J-C)	I-J	I-J					
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/65	0/65					
Densité	min/max	-	-					
Marges								
Avant principale	min/max (m)	4/5	4/5					
Avant secondaire	min/max (m)	0/5	0/5					
Latérale	min (m)	1,5	1,5					
Arrière	min (m)	3	3					
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40	10/40					
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80	80					
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

MISES À JOUR

CARTE DE LA ZONE

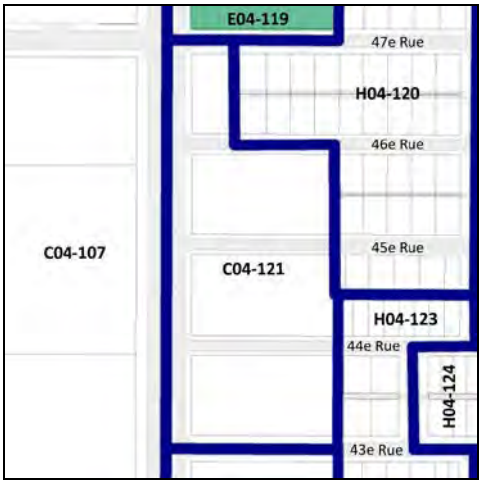

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : E04-122

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation								
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels		E.2(1)						
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X						
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/11						
En étage	min/max	2/3						
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-						
Mode d'implantation	(I-J-C)	I						
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/65						
Densité	min/max	-						
Marges								
Avant principale	min/max (m)	4/5						
Avant secondaire	min/max (m)	6/						
Latérale	min (m)	1,5						
Arrière	min (m)	3						
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40						
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80						
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

MISES À JOUR

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : H04-123

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation		H.2	H.3	H.4	H.4	H.4		
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X	X	X	X	X		
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal				4	6	8		
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/11	0/11	0/11	0/11	0/11		
En étage	min/max	2/3	2/3	2/3	2/3	2/3		
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	-	-	9	11		
Mode d'implantation	(I-J-C)	C	C	C	C	C		
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/60	0/60	0/60	0/60	0/60		
Densité	min/max	-	-	-	-	-		
Marges								
Avant principale	min/max (m)	3,5/5	3,5/5	3,5/5	3,5/5	3,5/5		
Avant secondaire	min/max (m)	0/3	0/3	0/3	0/3	0/3		
Latérale	min (m)	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5		
Arrière	min (m)	3	3	3	3	3		
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40	10/40	10/40	10/40	10/40		
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80	80	80	80	80		
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

MISES À JOUR

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : H04-124

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation		H.2						
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X						
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/9						
En étage	min/max	2/2						
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-						
Mode d'implantation	(I-J-C)	C						
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/65						
Densité	min/max	-						
Marges								
Avant principale	min/max (m)	3/4,5						
Avant secondaire	min/max (m)	0/5						
Latérale	min (m)	1,5						
Arrière	min (m)	3						
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40						
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80						
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

MISES À JOUR

***Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.**

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : C04-125

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation			H					
Commerce		C.4						
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC			X					
Tous les niveaux		X						
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)	D						
Café-terrasse autorisé		X						

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/11	0/11					
En étage	min/max	3/3	3/3					
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	-					
Mode d'implantation	(I-J-C)	I	I					
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/65	0/65					
Densité	min/max	-	-					
Marges								
Avant principale	min/max (m)	3,5/5	3,5/5					
Avant secondaire	min/max (m)	0/4	0/4					
Latérale	min (m)	1,5	1,5					
Arrière	min (m)	3	3					
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40	10/40					
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80	80					
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

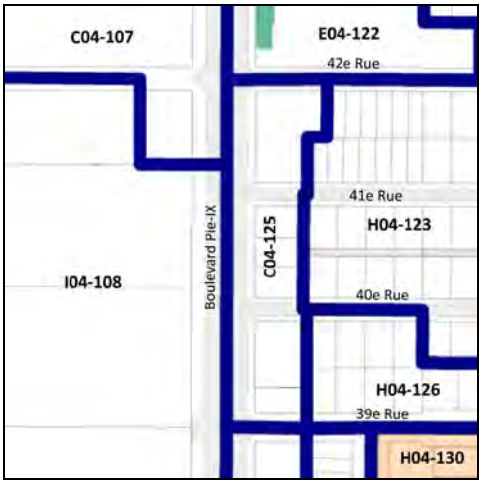

MISES À JOUR

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : H04-126

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation		H.1						
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X						
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/7						
En étage	min/max	1/1						
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	15						
Mode d'implantation	(I-J-C)	I-J						
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/50						
Densité	min/max	-						
Marges								
Avant principale	min/max (m)	3,5/4,5						
Avant secondaire	min/max (m)	3/6						
Latérale	min (m)	1,5						
Arrière	min (m)	3						
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40						
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80						
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

MISES À JOUR

CARTE DE LA ZONE

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : H04-127

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation		H.2	H.3					
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X	X					
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/9	0/9					
En étage	min/max	2/2	2/2					
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	-					
Mode d'implantation	(I-J-C)	C	C					
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/50	0/50					
Densité	min/max	-	-					
Marges								
Avant principale	min/max (m)	4,5/5	4,5/5					
Avant secondaire	min/max (m)	0/3	0/3					
Latérale	min (m)	1,5	1,5					
Arrière	min (m)	3	3					
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40	10/40					
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80	80					
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

MISES À JOUR

CARTE DE LA ZONE

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : E04-128

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation								
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels		E.4(1)						
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux								
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/14,5						
En étage	min/max	2/3						
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-						
Mode d'implantation	(I-J-C)	I						
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/35						
Densité	min/max	-						
Marges								
Avant principale	min/max (m)	2,5/						
Avant secondaire	min/max (m)	3/						
Latérale	min (m)	1,5						
Arrière	min (m)	3						
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/100						
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80						
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

MISES À JOUR

CARTE DE LA ZONE

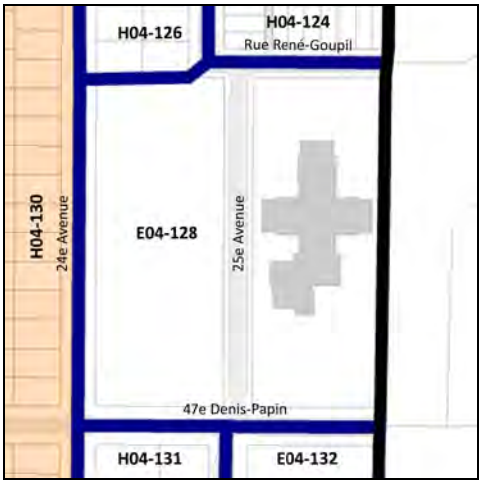

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : C04-129

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation			H					
Commerce		C.4						
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X	X (i)					
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)	D						
Café-terrasse autorisé		X						

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/11	0/11					
En étage	min/max	3/3	3/3					
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	-					
Mode d'implantation	(I-J-C)	J-C	J-C					
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/60	0/60					
Densité	min/max	-	-					
Marges								
Avant principale	min/max (m)	4/5	4/5					
Avant secondaire	min/max (m)	0/4	0/4					
Latérale	min (m)	1,5	1,5					
Arrière	min (m)	3	3					
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40	10/40					
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80	80					
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières (i) L'usage résidentiel n'est pas autorisé au rez-de-chaussée d'un bâtiment situé sur un coin de rue.	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

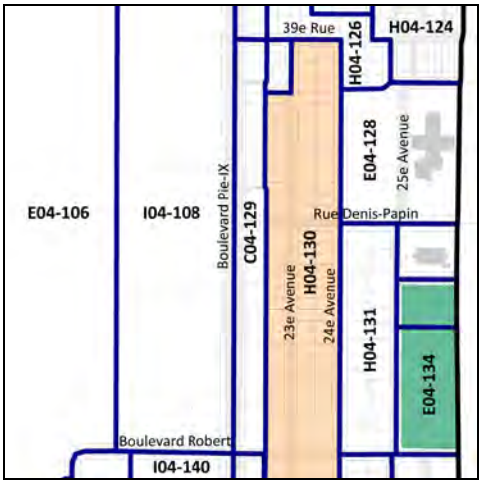

MISES À JOUR

***Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.**

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : H04-130

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation		H.1						
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X						
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/9						
En étage	min/max	1/1 (i)						
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	15						
Mode d'implantation	(I-J-C)	I						
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/50						
Densité	min/max	-						
Marges								
Avant principale	min/max (m)	4,5/6						
Avant secondaire	min/max (m)	3/6						
Latérale	min (m)	1,5						
Arrière	min (m)	3						
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40(ii)						
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	0 (ii)						
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	F						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières (i)Un étage supplémentaire sous les combles est autorisé (art.20) (ii) Ces normes peuvent être plus restrictives pour les interventions assujetties au Chapitre VIII du Titre II intitulé « Secteurs et immeubles d'intérêt patrimonial et bâtiments d'intérêt patrimonial et architectural hors secteur de valeur ».	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

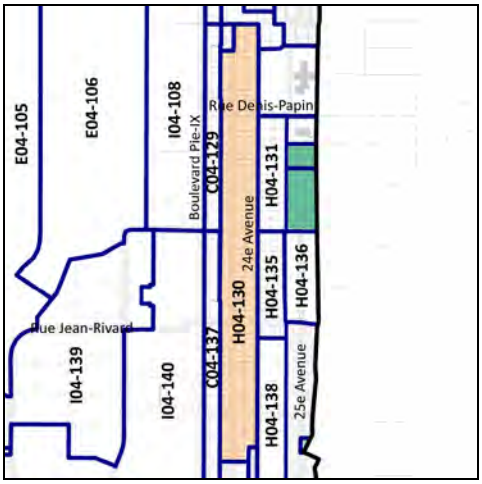

MISES À JOUR

***Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.**

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : H04-131

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation		H.4	H.5					
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X	X					
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/11	0/11					
En étage	min/max	3/3	3/3					
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	15	20					
Mode d'implantation	(I-J-C)	I-J-C	I-J-C					
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/50	0/50					
Densité	min/max	-	-					
Marges								
Avant principale	min/max (m)	4/5	4/5					
Avant secondaire	min/max (m)	1/4	1/4					
Latérale	min (m)	1,5	1,5					
Arrière	min (m)	3	3					
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40	10/40					
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80	80					
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

MISES À JOUR

CARTE DE LA ZONE

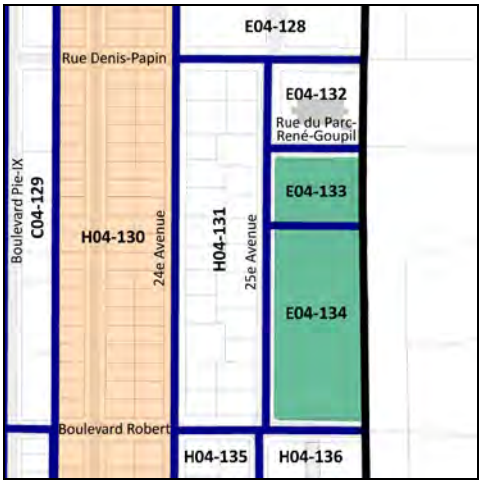

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : E04-132

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation								
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels		E.5(1)						
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X						
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/11						
En étage	min/max	2/3						
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-						
Mode d'implantation	(I-J-C)	I						
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/35						
Densité	min/max	-						
Marges								
Avant principale	min/max (m)	10/						
Avant secondaire	min/max (m)	10/						
Latérale	min (m)	1,5						
Arrière	min (m)	3						
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40						
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80						
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

MISES À JOUR

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : E04-133

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation								
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels		E.2(1)						
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X						
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/11						
En étage	min/max	1/3						
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-						
Mode d'implantation	(I-J-C)	I						
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/50						
Densité	min/max	-						
Marges								
Avant principale	min/max (m)	8/						
Avant secondaire	min/max (m)	8/						
Latérale	min (m)	1,5						
Arrière	min (m)	3						
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40						
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80						
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

MISES À JOUR

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS **ZONE : E04-134**

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation								
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels		E.1(1)						
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux								
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé		X						

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	-						
En étage	min/max	-						
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-						
Mode d'implantation	(I-J-C)	-						
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	-						
Densité	min/max	-						
Marges								
Avant principale	min/max (m)	-						
Avant secondaire	min/max (m)	-						
Latérale	min (m)	-						
Arrière	min (m)	-						
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	-						
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	-						
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

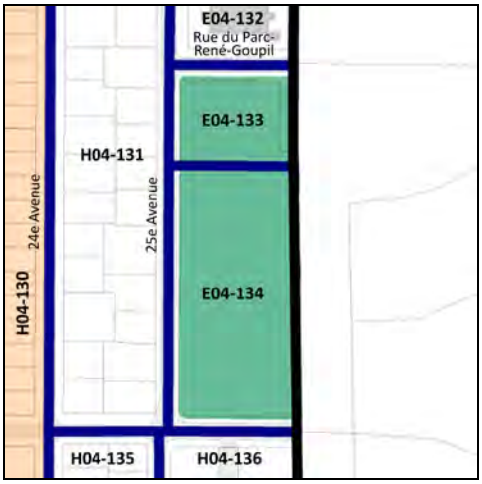

MISES À JOUR

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : H04-135

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation		H.4	H.4	H.4				
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X	X	X				
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal		4	6	8				
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/11	0/11	0/11				
En étage	min/max	3/3	3/3	3/3				
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	9	11				
Mode d'implantation	(I-J-C)	C	C	C				
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/60	0/60	0/60				
Densité	min/max	-	-	-				
Marges								
Avant principale	min/max (m)	3,5/4	3,5/4	3,5/4				
Avant secondaire	min/max (m)	0/4	0/4	0/4				
Latérale	min (m)	1,5	1,5	1,5				
Arrière	min (m)	3	3	3				
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40	10/40	10/40				
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80	80	80				
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

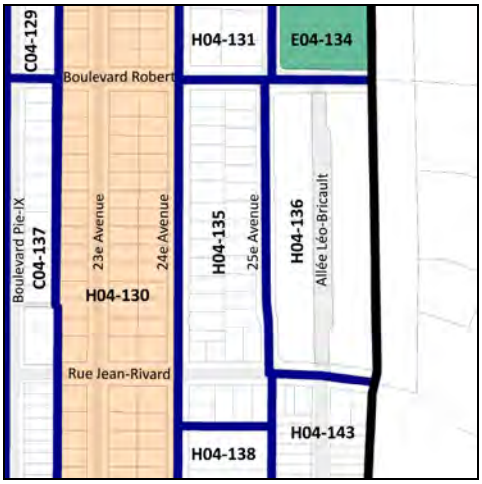

MISES À JOUR

***Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.**

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : H04-136

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation		H.4	H.5	H.6	H.7			
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X	X	X	X			
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/11	0/11	0/11	0/11			
En étage	min/max	3/3	3/3	3/3	3/3			
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	-	-	-			
Mode d'implantation	(I-J-C)	I-J-C	I-J-C	I-J-C	I-J-C			
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/50	0/50	0/50	0/50			
Densité	min/max	-	-	-	-			
Marges								
Avant principale	min/max (m)	1,5/	1,5/	1,5/	1,5/			
Avant secondaire	min/max (m)	1,5/	1,5/	1,5/	1,5/			
Latérale	min (m)	1,5	1,5	1,5	1,5			
Arrière	min (m)	3	3	3	3			
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40	10/40	10/40	10/40			
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80	80	80	80			
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

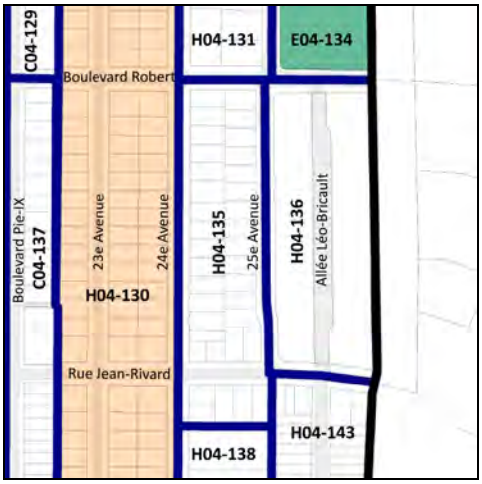

MISES À JOUR

***Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.**

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : C04-137

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation			H.4	H.4	H.4	H.5		
Commerce		C.2						
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)		X						
Inférieurs au RDC		X						
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)	X						
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux			X (i)	X (i)	X (i)	X (i)		
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal			4	6	8	12		
Superficie des usages spécifiques	max (m2)	200						
Distance entre deux restaurants	min (m)	25						
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé		X						

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/11	0/11	0/11	0/11	0/11		
En étage	min/max	3/3	3/3	3/3	3/3	3/3		
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	-	9	11	16		
Mode d'implantation	(I-J-C)	I-J-C	I-J-C	I-J-C	I-J-C	I-J-C		
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/60	0/60	0/60	0/60	0/60		
Densité	min/max	-	-	-	-	-		
Marges								
Avant principale	min/max (m)	3,5/4,5	3,5/4,5	3,5/4,5	3,5/4,5	3,5/4,5		
Avant secondaire	min/max (m)	0/5	0/5	0/5	0/5	0/5		
Latérale	min (m)	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5		
Arrière	min (m)	3	3	3	3	3		
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40	10/40	10/40	10/40	10/40		
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80	80	80	80	80		
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières (i) L'usage résidentiel n'est pas autorisé au rez-de-chaussée d'un bâtiment situé sur un coin de rue.	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

MISES À JOUR

CARTE DE LA ZONE

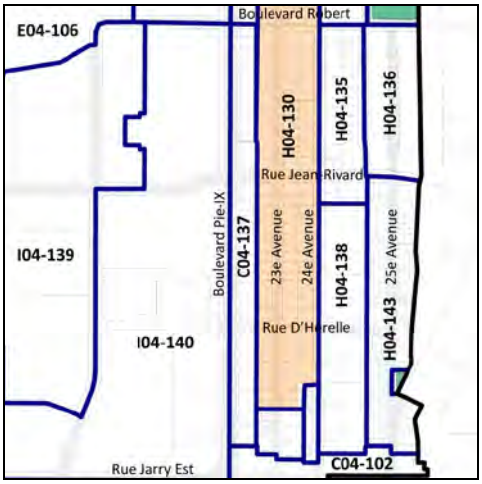

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : H04-138

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation		H.5	H.6					
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X	X					
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/11	0/11					
En étage	min/max	2/3	2/3					
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	-					
Mode d'implantation	(I-J-C)	I	I					
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/50	0/50					
Densité	min/max	-	-					
Marges								
Avant principale	min/max (m)	10/14	10/14					
Avant secondaire	min/max (m)	4/6	4/6					
Latérale	min (m)	1,5	1,5					
Arrière	min (m)	3	3					
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40	10/40					
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80	80					
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

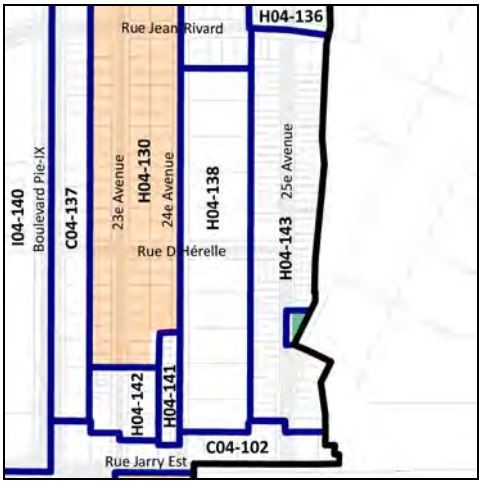

MISES À JOUR

***Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.**

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : I04-139

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation								
Commerce			C.7A					
Industrie		I.4A						
Équipements collectifs et institutionnels				E.7(1)				
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X	X	X				
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	7/16	7/16	7/16				
En étage	min/max	1/3	1/3	1/3				
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	-	-				
Mode d'implantation	(I-J-C)	I-J	I-J	I-J				
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/65	0/65	0/65				
Densité	min/max	-	-	-				
Marges								
Avant principale	min/max (m)	4,5/	4,5/	4,5/				
Avant secondaire	min/max (m)	5/	5/	5/				
Latérale	min (m)	2,5	2,5	2,5				
Arrière	min (m)	3	3	3				
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40	10/40	10/40				
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	-	-	-				
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	31
PAE	-

MISES À JOUR

CARTE DE LA ZONE

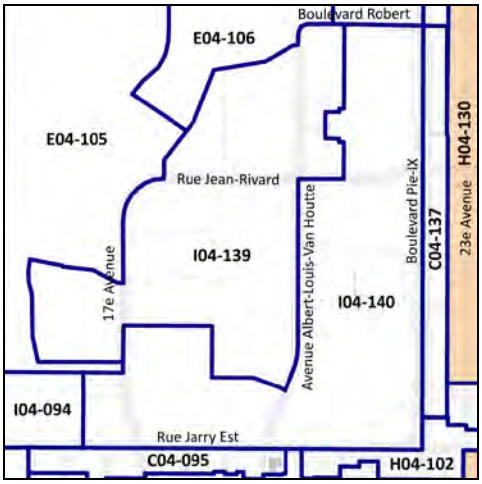

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : I04-140

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation								
Commerce			C.7A					
Industrie		I.4A						
Équipements collectifs et institutionnels				E.7(1)				
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux								
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	7/16	7/16	7/16				
En étage	min/max	1/3	1/3	1/3				
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	-	-				
Mode d'implantation	(I-J-C)	I-J	I-J	I-J				
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/65	0/65	0/65				
Densité	min/max	-	-	-				
Marges								
Avant principale	min/max (m)	4,5/	4,5/	4,5/				
Avant secondaire	min/max (m)	5/	5/	5/				
Latérale	min (m)	2,5	2,5	2,5				
Arrière	min (m)	3	3	3				
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40	10/40	10/40				
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	-	-	-				
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	23
PAE	-

MISES À JOUR

CARTE DE LA ZONE

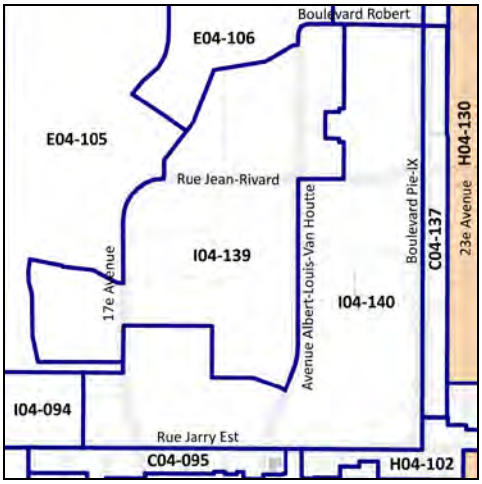

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : H04-141

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation		H.1	H.2					
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X	X					
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/11	0/11					
En étage	min/max	2/3	2/3					
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	-					
Mode d'implantation	(I-J-C)	I-J	I-J					
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/60	0/60					
Densité	min/max	-	-					
Marges								
Avant principale	min/max (m)	3/4	3/4					
Avant secondaire	min/max (m)	-	-					
Latérale	min (m)	1,5	1,5					
Arrière	min (m)	3	3					
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40	10/40					
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80	80					
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

MISES À JOUR

CARTE DE LA ZONE

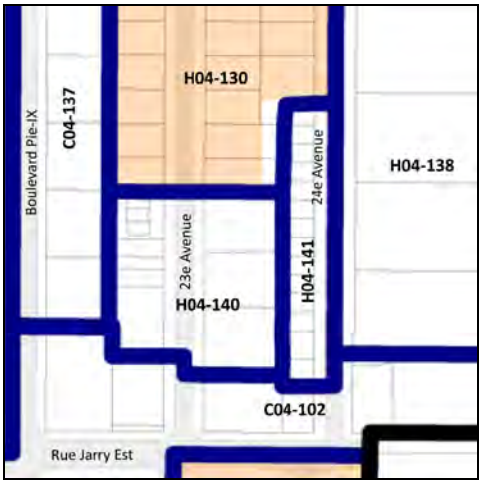

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : H04-142

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation		H.4	H.4	H.4	H.5			
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X	X	X	X			
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal		4	6	8	12			
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/11	0/11	0/11	0/11			
En étage	min/max	2/3	2/3	2/3	2/3			
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-	9	11	16			
Mode d'implantation	(I-J-C)	I	I	I	I			
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/50	0/50	0/50	0/50			
Densité	min/max	-	-	-	-			
Marges								
Avant principale	min/max (m)	4/5	4/5	4/5	4/5			
Avant secondaire	min/max (m)	-	-	-	-			
Latérale	min (m)	1,5	1,5	1,5	1,5			
Arrière	min (m)	3	3	3	3			
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40	10/40	10/40	10/40			
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80	80	80	80			
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

MISES À JOUR

CARTE DE LA ZONE

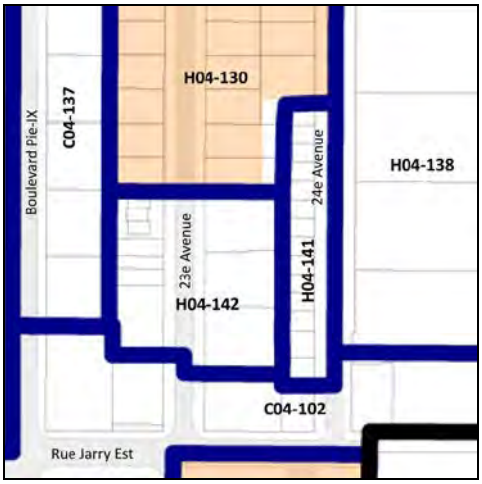

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : H04-143

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation		H.2						
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels								
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux		X						
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé								

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	0/9						
En étage	min/max	2/2						
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-						
Mode d'implantation	(I-J-C)	C						
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	0/60						
Densité	min/max	-						
Marges								
Avant principale	min/max (m)	3/6,5						
Avant secondaire	min/max (m)	0/6						
Latérale	min (m)	1,5						
Arrière	min (m)	3						
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	10/40						
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	80						
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

MISES À JOUR

CARTE DE LA ZONE

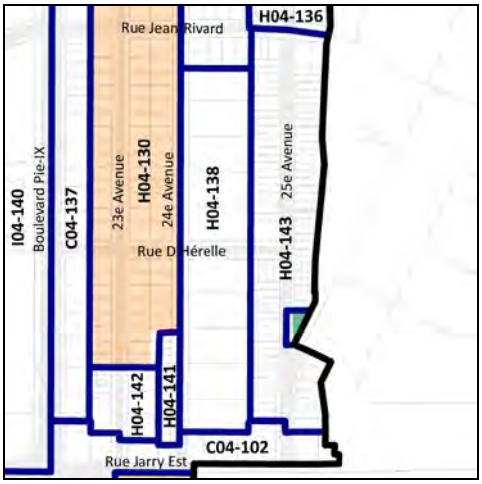

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : E04-144

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation								
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels		E.1(1)						
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux								
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé		X						

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	-						
En étage	min/max	-						
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-						
Mode d'implantation	(I-J-C)	-						
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	-						
Densité	min/max	-						
Marges								
Avant principale	min/max (m)	-						
Avant secondaire	min/max (m)	-						
Latérale	min (m)	-						
Arrière	min (m)	-						
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	-						
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	-						
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

CARTE DE LA ZONE

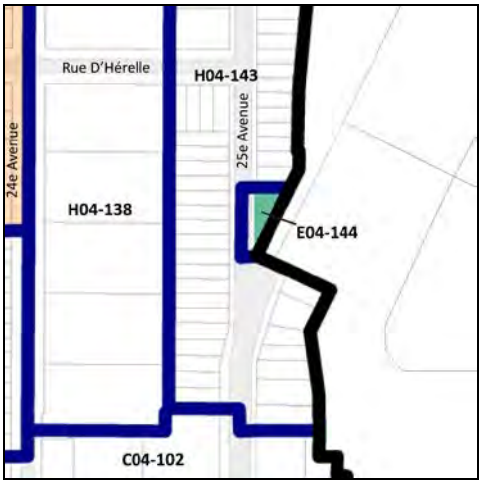

MISES À JOUR

***Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.**

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

ZONE : E04-145

Catégories d'usages autorisées		Principal						
Habitation								
Commerce								
Industrie								
Équipements collectifs et institutionnels		E.1(1)						
Niveaux de bâtiment autorisés								
Rez-de-chaussée (RDC)								
Inférieurs au RDC								
Immédiatement supérieur au RDC	(2e étage)							
Tous sauf le RDC								
Tous les niveaux								
Autres exigences particulières								
Usages uniquement autorisés								
Usages exclus								
Nombre de logements maximal								
Superficie des usages spécifiques	max (m2)							
Distance entre deux restaurants	min (m)							
Catégorie de débit de boissons alcooliques	(A-B-C-D-E)							
Café-terrasse autorisé		X						

CADRE BÂTI

Hauteur								
En mètre	min/max (m)	-						
En étage	min/max	-						
Implantation et densité								
Largeur du terrain	min (m)	-						
Mode d'implantation	(I-J-C)	-						
Taux d'implantation au sol	min/max (%)	-						
Densité	min/max	-						
Marges								
Avant principale	min/max (m)	-						
Avant secondaire	min/max (m)	-						
Latérale	min (m)	-						
Arrière	min (m)	-						
Apparence d'un bâtiment								
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)	-						
Pourcentage de maçonnerie	min (%)	-						
Patrimoine								
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)	-						

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	-
PAE	-

MISES À JOUR

CARTE DE LA ZONE

Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.